



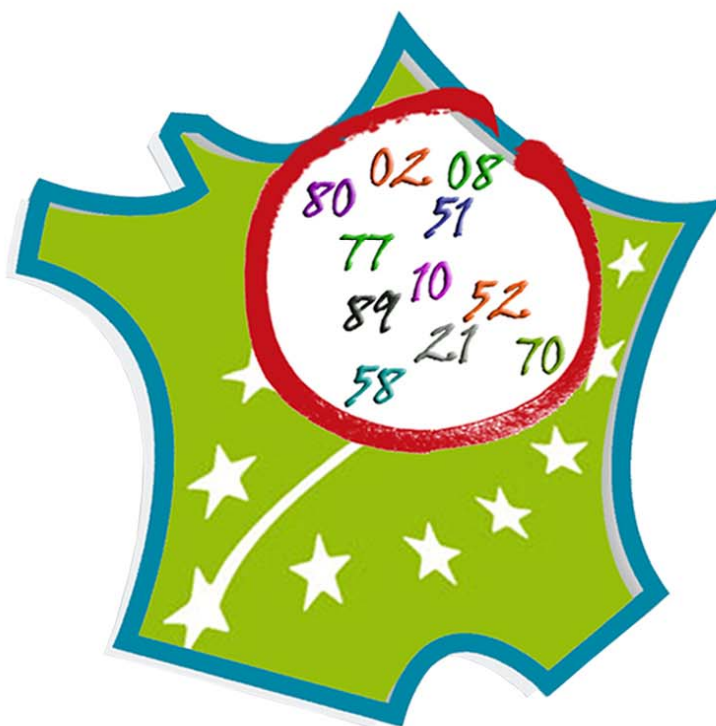
# OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



CERFRANCE Alliance Centre  
 CERFRANCE BFC  
 CERFRANCE Nord Est Île de France  
 CERFRANCE Somme  
 CERFRANCE Sud Champagne  
 CERFRANCE Yonne



AS Entreprises Mame



## BROCHURE 2012 RÉSULTATS 2010 - PRÉVISIONS 2011-2012

Avec le soutien de :



ÉTUDE IMPRIMÉE SUR PAPIER RECYCLÉ.



# Crédits et remerciements :

## Production laitière

Thierry Lekens

☎ 03.24.52.61.90 - ✉ tlekens@neidf.cerfrance.fr



*Voir loin, les pieds sur terre*

## Viande bovine spécialisée

Séverine Jacquin

☎ 03.25.87.08.40 - ✉ sjacquin@sudchampagne.cerfrance.fr



*Voir loin, les pieds sur terre*

## Polyculture bovins viande

Agnès Klopfer-Madinier

☎ 03.80.63.14.00 - ✉ aklopfermadinier@bfc.cerfrance.fr



*Voir loin, les pieds sur terre*

## Cultures de vente

Pierre Perreau

☎ 03.86.49.48.60 - ✉ pperreau@89.cerfrance.fr



*Voir loin, les pieds sur terre*

## Note de conjoncture

Julien Soucat

☎ 03.26.64.07.68 - ✉ jsoucat@fdsea51.fr



## Mise en page, graphisme

Lara Fournier-Pinçon

☎ 06.60.91.43.46 - ✉ lfournier@sudchampagne.cerfrance.fr



*Voir loin, les pieds sur terre*

## CERFRANCE Somme

☎ 03.22.84.74.00 - ✉ cboddaert@cerfrance-somme.fr



*Voir loin, les pieds sur terre*

## CERFRANCE Alliance-Centre

☎ 03.86.71.92.50 - ✉ nroche@alliancecentre.cerfrance.fr



*Voir loin, les pieds sur terre*

## SOMMAIRE

<b>LA PRODUCTION LAITIERE :</b> .....	<b>5</b>
Les moyens de production.....	5
Données technico-économiques.....	6
Synthèse économique et financière.....	9
Le compte de résultat .....	9
La trésorerie.....	12
Le bilan .....	13
Perspectives .....	14
<b>LA VIANDE BOVINE .....</b>	<b>15</b>
<b>Les systèmes bovins viande spécialisés.....</b>	<b>15</b>
Les moyens de production.....	15
Données technico-économiques.....	16
Synthèse économique et financière.....	18
La trésorerie.....	21
Le bilan .....	22
Perspectives .....	22
<b>Les systèmes polyculture bovins viande.....</b>	<b>23</b>
Les moyens de production.....	23
Données technico-économiques.....	24
Synthèse économique et financière.....	25
La trésorerie.....	27
Le bilan .....	29
Perspectives .....	29
<b>LES CULTURES DE VENTE .....</b>	<b>31</b>
Données technico-économiques.....	31
Synthèse économique et financière.....	35
Perspectives .....	40
<b>CONJONCTURE FILIERE BIO 2012 .....</b>	<b>41</b>
<b>Les tendances de la production .....</b>	<b>41</b>
<b>Retour sur les aides à l'Agriculture Biologique (AB).....</b>	<b>41</b>
Les aides à la conversion à l'AB.....	41
Les aides au maintien à l'AB.....	42
Le crédit d'impôt .....	42
Mesures agro-environnementales territorialisées (MAET).....	42
Les aides diverses .....	43
<b>Positionnement de nouveaux opérateurs en bio .....</b>	<b>43</b>
<b>PAC 2014 .....</b>	<b>43</b>

## Edito : L'agriculture biologique : une opportunité à saisir !

« La seule notion qui ne change pas au fil de notre histoire est la notion même de changement ».

Dans ce monde qui change, il faut bouger pour ne pas disparaître. Lorsqu'il est encouragé, voire anticipé, le changement permet de développer de nouvelles activités, d'accroître les performances, et de se préparer aux nouveaux besoins et défis de demain.

Alors que l'agriculture doit faire face à une pression réglementaire croissante, à un manque de visibilité, à une perte de repères, et à des attentes sociétales nouvelles, de nouveaux horizons s'ouvrent avec la montée en puissance de l'agriculture biologique.

Est-ce que cela est techniquement faisable sur mon exploitation ? Est-ce que c'est faisable par moi ? Qu'est-ce que cela induit comme changement dans mes pratiques ? Est-ce que cela est économiquement viable ?

### L'agriculture biologique : un choix économique parmi d'autres

Depuis plusieurs années, cet observatoire montre la viabilité économique de l'agriculture biologique, en fournissant des références économiques aujourd'hui reconnues.

Les politiques publiques encouragent de façon conséquente la conversion et le maintien en agriculture biologique.

Les perspectives de marché existent et sont prometteuses.

Pour toutes ces raisons, nous pensons que parmi les choix possibles, dans les conditions de différentiel de prix par rapport au conventionnel, **l'agriculture biologique est une voie qui se justifie économiquement.**

### L'agriculture biologique : un choix global

Au-delà de l'aspect purement économique, la conversion à l'agriculture biologique est un projet global qui impacte l'exploitation à différents niveaux. Cette démarche relève de la gestion de projet, et rien ne doit être laissé au hasard. Il faut **passer de l'idée au projet, puis du projet à la réussite.**

- De l'idée au projet : **valider l'idée.**
  - Quel objectif souhaite-t-on atteindre, et pourquoi ?
  - L'environnement est-il favorable ? Quelles sont les principales tendances de la société ?
  - Comment évolue le marché ? Quelles sont les attentes des consommateurs ?
- Du projet à la réussite : **mettre en œuvre l'idée**
  - Identifier, hiérarchiser, et planifier les étapes et actions
  - Garder l'objectif en tête, y croire, savoir faire face à l'adversité.

La validation des idées requiert notamment une prise de recul par rapport à des objectifs personnels, la situation actuelle, la situation voulue, et une analyse externe de l'environnement et du marché.

La mise en œuvre des idées nécessite de la planification, et la réalisation d'un suivi régulier pour structurer, ajuster et adapter les actions afin d'aboutir à l'objectif identifié.

Dans ce contexte, notre ambition est que le conseil d'entreprise prenne toute sa part dans les pôles de conversion, non seulement pour l'aspect économique, mais également dans la gestion d'un projet global. Notre objectif : personnaliser notre accompagnement pour que le chef d'entreprise puisse **transformer ses idées en réussite !**

**Pierre Perreau  
CERFRANCE Yonne**

## Préambule

Nos analyses sont faites par rapport à des groupes conventionnels les plus proches possibles avec les limites que cela suppose en termes de comparaison : en effet, il y a une dispersion des exploitations dans notre échantillon bio sur sept ou huit départements alors que l'échantillon de référence conventionnel est souvent sur un seul département.

Mais sur la durée, nous recherchons plutôt l'analyse des évolutions pluriannuelles des deux systèmes que la comparaison pure des résultats annuels.

## LA PRODUCTION LAITIÈRE :

Pour cette campagne 2010-2011, l'échantillon du groupe laitier est constitué de 30 exploitations agricoles réparties sur 8 départements :

◆ 8 en Haute-Marne  
◆ 4 dans l'Yonne  
◆ 7 dans les Ardennes  
◆ 1 dans l'Aisne

◆ 1 dans la Nièvre  
◆ 5 en Haute-Saône  
◆ 1 dans le Nord  
◆ 3 dans la Somme

Ces 30 exploitations comprennent 16 sociétés et 14 exploitations individuelles.

L'échantillon comporte **1 320 vaches laitières**.

Nous avons établi une comparaison avec le groupe laitier techniquement le plus proche issu des analyses de groupe du CERFRANCE Nord Est Ile de France pour la même campagne. Ce groupe comprend 61 exploitations dont le quota laitier est inférieur à 420 000 litres.

### Les moyens de production

CRITÈRES	R 2007	R 2008	R 2009	R 2010	R 2010 conventionnel
<b>Main d'œuvre</b>					
Nombre d'UTH totales	2.49	2.38	2.54	2.02	1.71
Dont UTH salariées	0.55	0.58	0.60	0.42	0.25
<b>Utilisation du sol</b>					
<b>SAU</b>	<b>131.70</b>	<b>126.46</b>	<b>122.52</b>	<b>117.00</b>	<b>139.04</b>
Dont cultures de vente	28.67	27.61	23.76	20.40	28.78
<b>SFP</b>	<b>103.03</b>	<b>98.85</b>	<b>98.76</b>	<b>96.60</b>	<b>110.26</b>
Dont maïs ensilage	0.07	0.38	0.12	2.00	14.58
Dont STH et prairies temporaires	102.96	98.47	98.64	94.60	95.38
Nombre de VL	<b>54.5</b>	<b>54.7</b>	<b>56</b>	<b>53</b>	<b>44.4</b>
Valeur du DPU en €	<b>200</b>	<b>191</b>	<b>197</b>	<b>270</b>	<b>317</b>

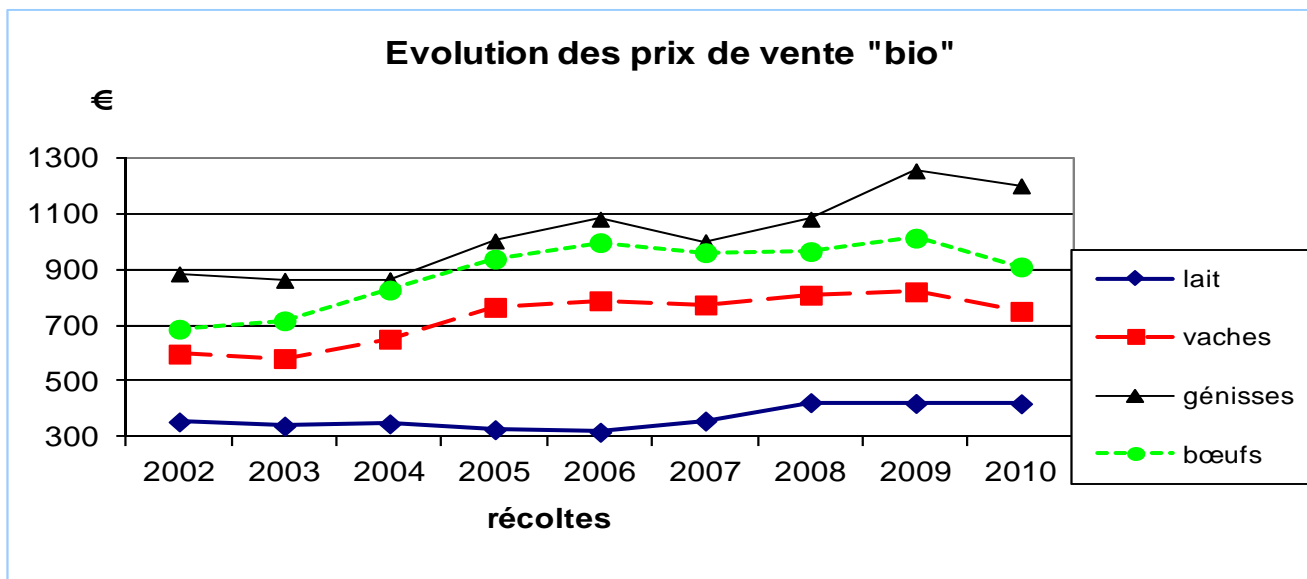
Cette année encore, les exploitations bio se démarquent par :

- Davantage de main d'œuvre : 1 UTH met 58 ha en valeur en bio contre 81 ha en conventionnel.
- Pratiquement pas de maïs ensilage.
- Un nombre de vaches laitières plus important.
- Un DPU moyen toujours inférieur de 47 €, malgré la réforme de la PAC à mi-parcours en 2010 et la revalorisation du « DPU herbe. »

## Données technico-économiques

Prix du lait identique à l'année précédente

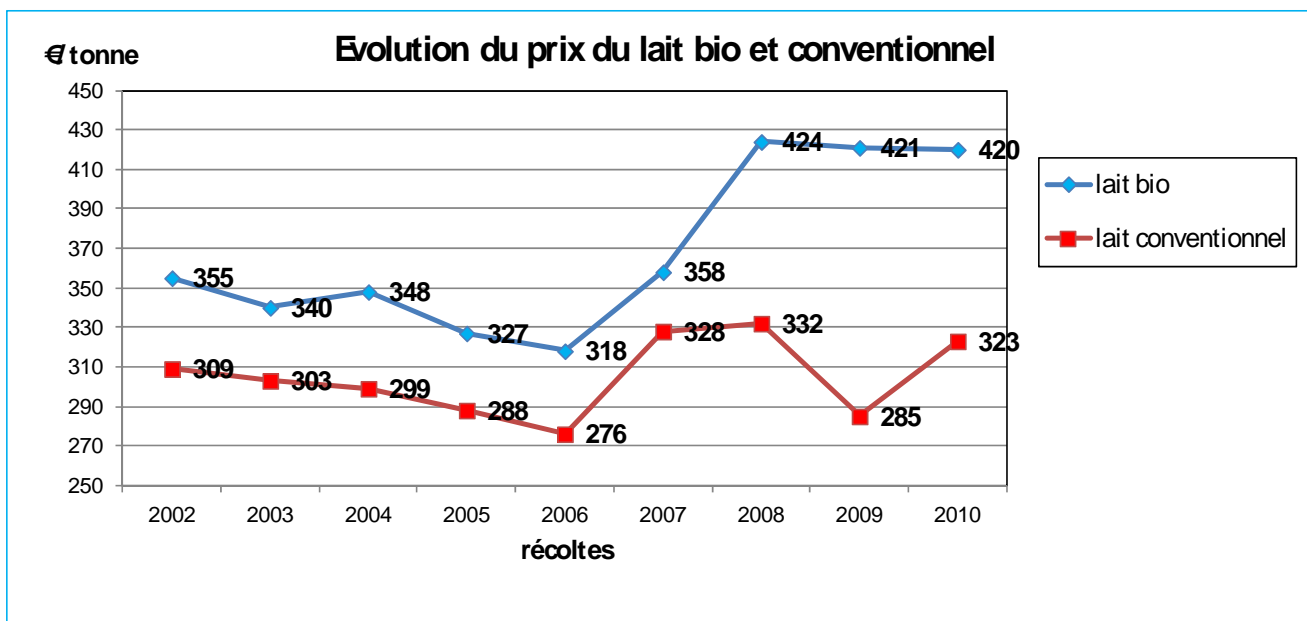
CRITÈRES	R 2007	R 2008	R 2009	R 2010	R 2010 conventionnel
<b>Lait/VL (avec lait aux veaux)</b>	4 673 L	4 639 L	4 729 L	5 165 L	6 658 L
<b>Effectif VL</b>	54	55	56	53	44
<b>Quota laitier</b>	293 800 L	279 778 L	246 732 L	286 482 L	292 341 L
<b>Lait livré en laiterie</b>	236 400 L	243 662 L	229 250 L	257 387 L	280 683 L
<b>UGB/ha</b>	1.00	1.05	1.03	1.05	1.30
<b>Prix de vente</b>					
<b>Lait « laiterie » en €/1000 l</b>	<b>358 €</b>	<b>424 €</b>	<b>421 €</b>	<b>420 €</b>	<b>323 €</b>
<b>Vaches</b>	168 VL à <b>774 €</b> 270kg x 2.87€	123 VL à <b>809 €</b> 281kg x 2.88€	307 VL à <b>821 €</b> 294kg x 2.79€	279 VL à <b>751 €</b> 273kg x 2.75€	<b>718 €</b> 310 kg x 2.32 €
<b>Génisses pleines</b>	4 génisses à <b>1 000 €</b>	10 génisses à <b>1 081 €</b>	15 génisses à <b>1 254 €</b>	5 génisses à <b>1 200 €</b>	<b>1 222 €</b>
<b>Bœufs</b>	90 bœufs à <b>961€</b> 342 kg x 2.81 €	86 bœufs à <b>965€</b> 338 kg x 2.85 €	85 bœufs à <b>1 013€</b> 334 kg x 3.03 €	142 bœufs à <b>910€</b> 328 kg x 2.78 €	<b>820 €</b> 342 kg x 2.40 €



Le prix du lait est stable dans l'échantillon, alors qu'on constate une baisse du prix de la viande laitière (vaches de réforme et bœufs).

Le niveau de production en hausse de 400 litres dépasse les 5 000 litres par vache présente. Dans cette moyenne, 50 % des élevages se situent entre 4 000 et 5 000 litres par vache et 30 % entre 5 000 et 6 000 litres. Deux étables sont au-dessus de 6 000 litres par vache.

43 % des élevages étudiés sont en sous-réalisation de leur quota laitier. Ce qui n'est pas nécessairement aberrant, la conversion d'un troupeau laitier au bio passe plus par une adaptation technique cohérente du système de production que par une recherche de la productivité maximale.

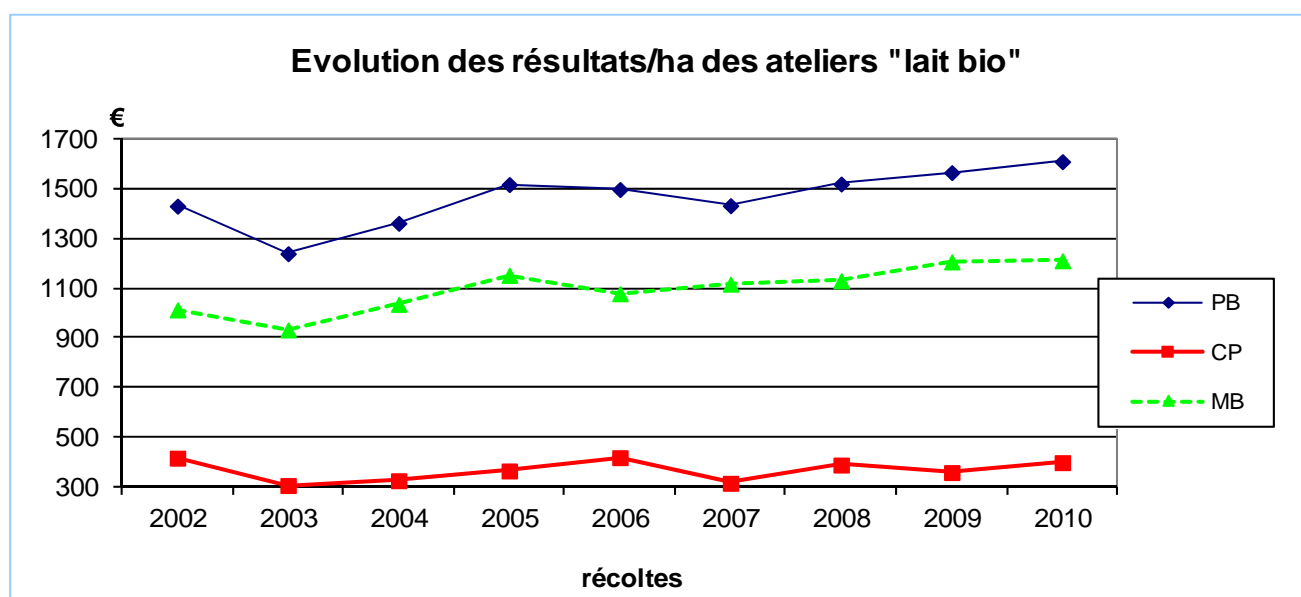


Sur 9 exercices, le prix du lait bio est toujours supérieur au conventionnel, avec deux constats :

- Une forte progression entre 2006 et 2008, qui se stabilise depuis.
- Moins d'à-coups dans les variations annuelles que le conventionnel (en particulier en 2009).

## Produit brut et charges proportionnelles de l'atelier « lait bio » en hausse

RÉSULTATS LAIT EN €	R 2007	R 2008	R 2009	R 2010	R 2010 conventionnel
Produit brut/ha SFP lait	1 432	1 519	1 565	1 609	2 173
Charges prop/ha SFP lait	316	389	359	399	816
<b>Marge brute/ha SFP lait</b>	<b>1 116</b>	<b>1 130</b>	<b>1 206</b>	<b>1 210</b>	<b>1 358</b>
Produit brut/VL	2 291	2 315	2 432	2 452	2 499
Charges proportionnelles/VL	506	593	558	608	934
<i>Dont aliments (VL + génisses)</i>	330	448	370	401	507
<i>Dont frais vétérinaires</i>	50	55	62	49	98
<b>Marge brute/VL</b>	<b>1 785</b>	<b>1 722</b>	<b>1 874</b>	<b>1 844</b>	<b>1 565</b>
<i>Aliments VL en €/1000 litres</i>	48	55	55	48	50
<b>Marge brute €/1 000 L vendus</b>	<b>394</b>	<b>386</b>	<b>458</b>	<b>380</b>	<b>248</b>



2010-2011 est marqué par une hausse du produit compensée par la hausse des charges : en conséquence les marges brutes par hectare et par vache restent stables.

La marge brute par litre de lait diminue par effet mécanique dû au litrage produit par VL en hausse. Elle demeure nettement supérieure à celle des collègues conventionnels.

La baisse du coût de concentré par litre s'explique de la même façon.



## Synthèse économique et financière

### Le compte de résultat

CRITÈRES EN €/HA	R 2010 BIO	R 2010 <i>conventionnel</i>	Écarts
<b>Produit brut</b>	<b>1 798</b>	<b>1 666</b>	<b>+ 132</b>
Dont lait, viande et végétaux	1 508	1 147	+ 361
Dont aides PAC couplées	12	15	- 3
Dont DPU	243	289	- 46
Dont aides conversion bio	35	-	+ 35
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>427</b>	<b>557</b>	<b>- 130</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>1 371</b>	<b>1 110</b>	<b>+ 261</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>1 097</b>	<b>849</b>	<b>+ 248</b>
Dont main d'œuvre	205	102	+ 103
Dont mécanisation	426	354	+ 72
Dont charges financières	53	48	+ 5
<b>EBE</b>	<b>642</b>	<b>560</b>	<b>+ 82</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>607</b>	<b>560</b>	<b>+ 47</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>274</b>	<b>261</b>	<b>+ 13</b>

La réforme de la PAC à mi-parcours procure une hausse du produit par les DPU et les aides bio au maintien ou au soutien. La confirmation du prix du lait associée à la production par vache conforte également le produit.

Les charges de structure continuent de s'accroître en particulier la main d'œuvre et la mécanisation.

À 642 €/par ha, l'EBE est stable sur deux ans.

La sortie de crise dans le lait conventionnel permet de réduire les écarts économiques entre les deux systèmes.



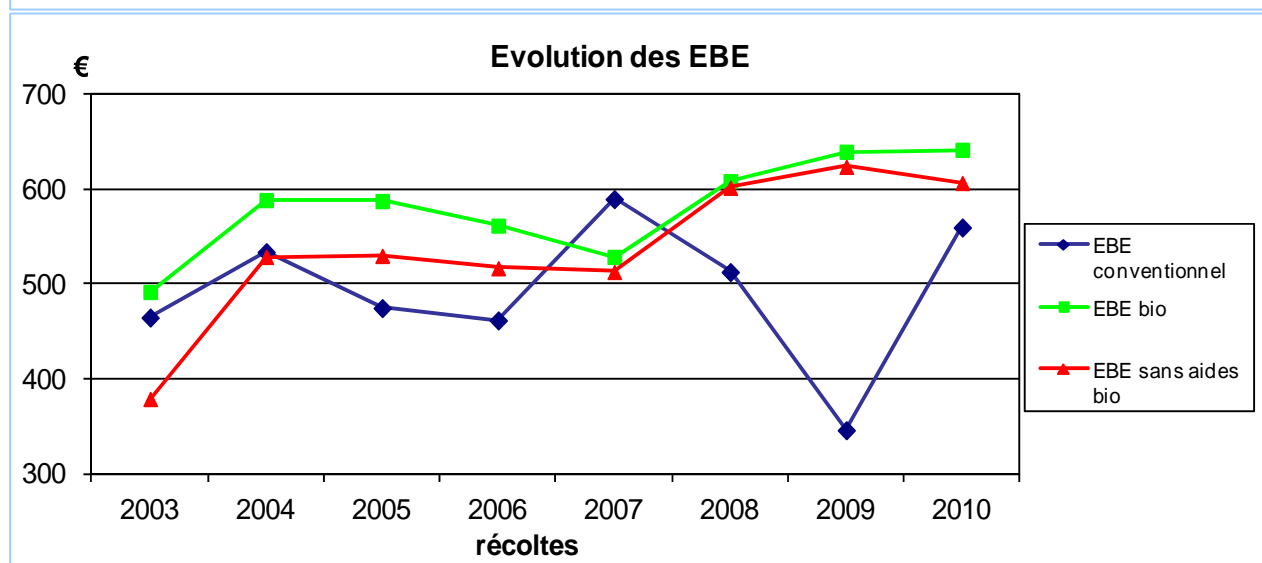
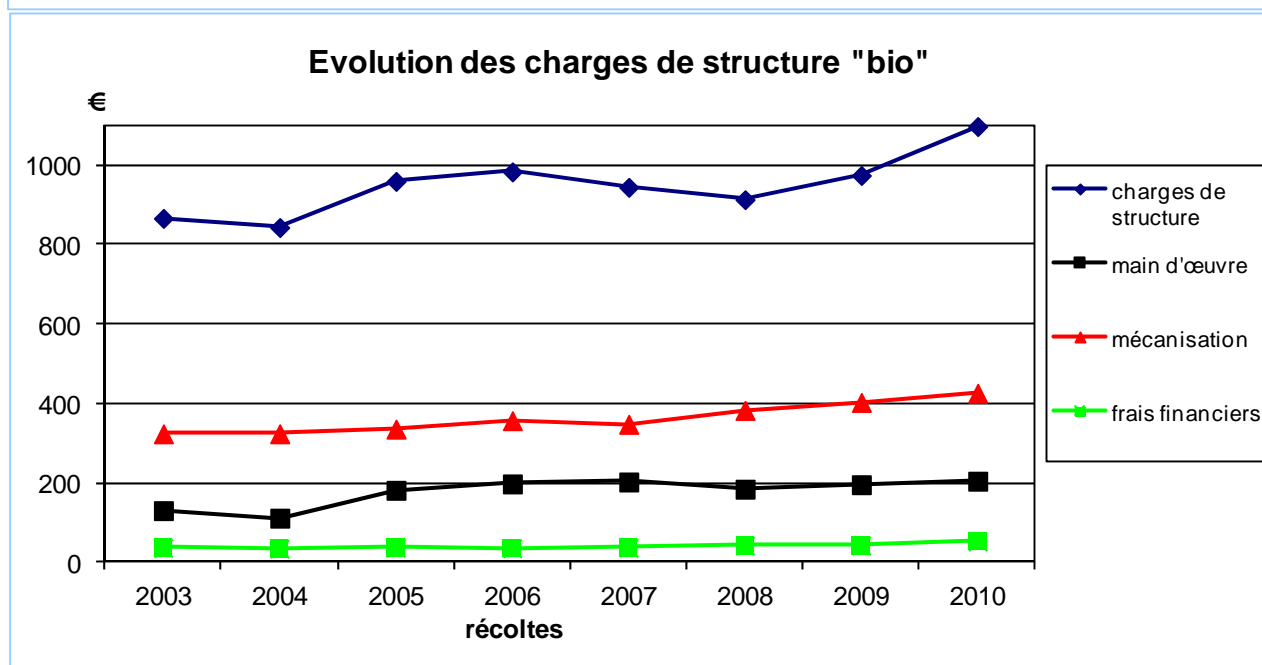
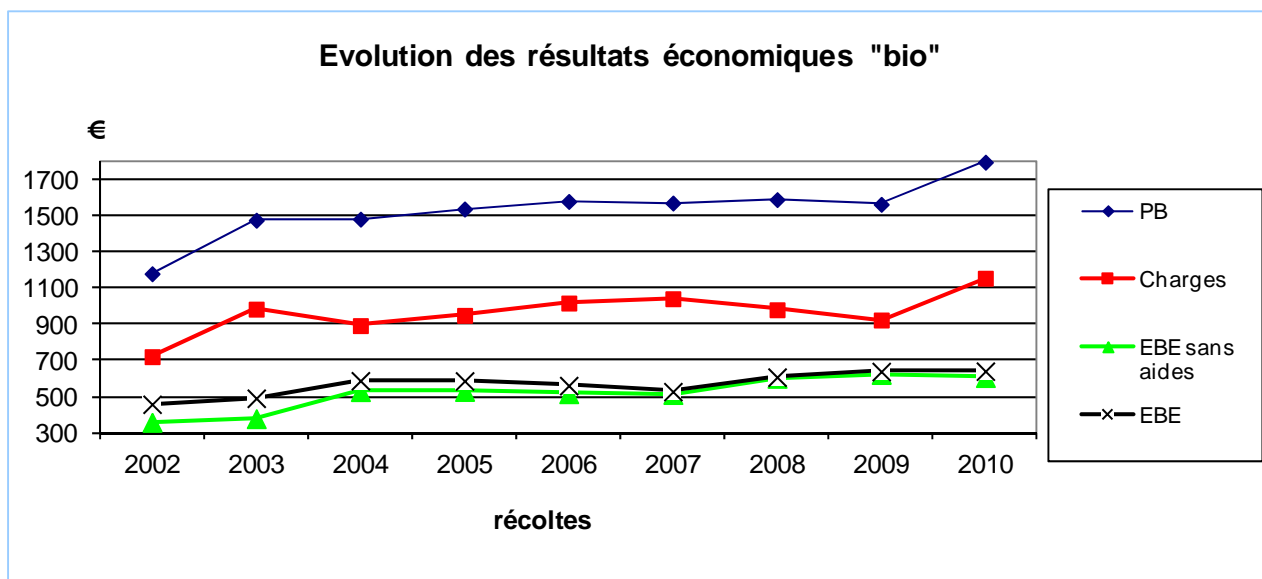
## Marge brute et charges de structure en hausse

CRITÈRES EN €/HA	R 2007	R 2008	R 2009	R 2010
<b>Produit brut</b>	<b>1 572</b>	<b>1 591</b>	<b>1 565</b>	<b>1 798</b>
Dont lait, viande et végétaux	1 331	1 343	1 284	1 508
Dont aides PAC	26	46	47	12
Dont DPU	199	195	218	243
Dont aides conversion bio	16	7	16	35
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>416</b>	<b>403</b>	<b>436</b>	<b>427</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>1 156</b>	<b>1 188</b>	<b>1 129</b>	<b>1 371</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>944</b>	<b>913</b>	<b>974</b>	<b>1 097</b>
Dont main d'œuvre	203	185	196	205
Dont mécanisation	348	383	403	426
Dont charges financières	37	43	43	53
<b>EBE</b>	<b>529</b>	<b>609</b>	<b>640</b>	<b>642</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>513</b>	<b>602</b>	<b>624</b>	<b>607</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>212</b>	<b>276</b>	<b>155</b>	<b>274</b>

Sur quatre ans, la tendance est à une progression des charges de structure qui passent de 940 € à 1 100 € par hectare.

Les bons résultats successifs peuvent expliquer la réalisation de certains investissements qui accroissent des postes tels que la mécanisation ou les frais financiers.

L'EBE reste très stable sur 3 ans, à l'inverse des résultats conventionnels beaucoup plus fluctuants.



## La trésorerie

Un équilibre financier confirmé chaque année.

	R 2010 BIO	R 2010 conventionnel	Écart
<b>EBE/ha en €</b>	<b>642</b>	<b>560</b>	<b>+ 82</b>
EBE sans aides bio/ha en €	607	560	+ 47
<b>- Annuités/ha en €</b>	<b>255</b>	<b>265</b>	<b>- 10</b>
<b>= Solde disponible/ha en €</b>	<b>387</b>	<b>295</b>	<b>+ 92</b>
solde disponible sans aides bio/ha	352	295	+ 57
<b>EBE par UTAF en €</b>	<b>46 900</b>	<b>53 300</b>	<b>- 6 400</b>
Disponible par UTAF	28 300	28 100	+ 200
Résultat courant/UTAF en €	20 000	23 400	- 3 400
<b>EBE/ produit brut en %</b>	<b>35.7</b>	<b>33.6</b>	<b>+ 2.1</b>
<b>Annuités/EBE en %</b>	<b>39.7</b>	<b>51.4</b>	<b>- 11.7</b>
<b>Taux d'endettement en %</b>	<b>45.8</b>	<b>52.4</b>	<b>- 6.6</b>

Avec 40 % de l'EBE, la part du résultat consacrée au remboursement des prêts reste modérée. L'endettement reste inférieur à 50 % et après remboursement des emprunts, le disponible par UTH est identique au conventionnel.

Sur quatre années, le disponible moyen après remboursement des prêts est de 367 €/ha. Ce qui, en terme de disponibilité, correspond à 43 000 € annuels pour assurer les besoins privés et l'autofinancement d'investissements.

	R 2007	R 2008	R 2009	R 2010
<b>EBE/ha en €</b>	<b>529</b>	<b>609</b>	<b>640</b>	<b>642</b>
EBE sans aides bio/ha en €	513	602	624	607
<b>- Annuités/ha en €</b>	<b>241</b>	<b>225</b>	<b>230</b>	<b>255</b>
<b>= Solde disponible/ha en €</b>	<b>288</b>	<b>384</b>	<b>410</b>	<b>387</b>
solde disponible sans aides bio/ha	272	377	394	352
<b>EBE par UTAF en €</b>	<b>35 900</b>	<b>42 800</b>	<b>40 400</b>	<b>46 900</b>
<b>Résultat courant/UTAF en €</b>	<b>14 400</b>	<b>19 400</b>	<b>9 800</b>	<b>20 000</b>
<b>EBE/ produit brut en %</b>	<b>33.7</b>	<b>39.9</b>	<b>40.9</b>	<b>35.7</b>
<b>Annuités/EBE en %</b>	<b>46</b>	<b>36.6</b>	<b>35.9</b>	<b>39.7</b>
<b>Taux d'endettement en %</b>	<b>39</b>	<b>40.5</b>	<b>40.4</b>	<b>45.8</b>

## Le bilan

Plus de capitaux et moins d'emprunts que le conventionnel.

	R 2010 BIO	R 2010 <i>conventionnel</i>	Écarts
<b>Actif en €</b>	<b>503 500</b>	<b>476 400</b>	<b>+ 27 100</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>272 900</b>	<b>248 200</b>	<b>+ 24 700</b>
<b>Emprunts long et moyen terme</b>	<b>145 000</b>	<b>172 000</b>	<b>- 27 000</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>85 600</b>	<b>55 700</b>	<b>+ 29 900</b>
<b>Taux d'endettement %</b>	<b>45.8</b>	<b>52.4</b>	<b>- 6.6</b>
Dont court terme %	17	11.7	+ 5.3

Le bilan des laitiers bio présente une certaine sécurité financière, à l'image de la régulation des résultats économiques précédents.



## Perspectives

Les chiffres prévisionnels qui figurent dans le tableau suivant sont basés sur les hypothèses et évolutions de prix suivantes :

- Ce sont des exploitations totalement converties à l'AB avec des aides au maintien à l'AB et des valorisations des produits en bio.
- Concernant les prix retenus :
  - En lait : 430 €/tonne pour 2011 et 420 €/tonne pour 2012.
  - En viande laitière : maintien des prix 2010.
  - En céréales : +13 % en 2011 et - 5 % en 2012.

Pour les charges :

- + 5 % en charges cultures pour 2011 et 2012.
- + 3 % en aliments en 2011 et + 10 % en 2012.
- + 5 % sur les charges de main d'œuvre et mécanisation.
- + 2 % par an sur l'ensemble des autres postes.

<b>CRITÈRES EN €/HA</b>	<b>R 2010</b>	<b>R 2011 prévision</b>	<b>R 2012 prévision</b>
<b>Produit brut</b>	<b>1 798</b>	<b>1 852</b>	<b>1 824</b>
Dont lait	924	944	924
Dont viande bovine	448	450	450
Dont cultures	136	155	150
Dont aides couplées PAC	12	12	12
Dont DPU	243	241	238
Dont aides bio (maintien)	35	50	50
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>427</b>	<b>443</b>	<b>473</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>1 371</b>	<b>1 409</b>	<b>1 351</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>1 097</b>	<b>1 122</b>	<b>1 160</b>
Dont main d'œuvre	205	215	230
Dont mécanisation	426	447	460
Dont charges financières	53	54	56
<b>EBE</b>	<b>642</b>	<b>672</b>	<b>631</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>607</b>	<b>622</b>	<b>581</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>274</b>	<b>287</b>	<b>228</b>

Il apparaît dans cette prévision, une progression de l'EBE 2011 de 30 €/ha.

L'année suivante, en l'état actuel, nous tablons sur une baisse du prix du lait et une hausse des charges qui ont pour conséquence une érosion de l'EBE global.

L'EBE sans aides bio baisse davantage, ce qui s'explique par la place plus importante des soutiens publics.

Cette année encore, les fluctuations de revenu en production laitière biologique demeurent toujours plus atténuées que chez les collègues conventionnels, que ce soit à la hausse ou à la baisse.

# LA VIANDE BOVINE

## Les systèmes bovins viande spécialisés

**Cet échantillon bio issu des départements des Ardennes, de la Côte d'Or, de la Haute Marne, de la Haute-Saône, de la Nièvre et de l'Yonne comporte :**

- des exploitations dont la conversion est achevée (donc homogènes à ce titre)
- 22 exploitations (donc données à utiliser avec prudence...)

Ces exploitations sont spécialisées en viande bovine, avec pour 5 d'entre elles la présence d'un atelier de diversification (1 équin, 1 chèvre, 2 ovins). Le produit de la surface fourragère représente au minimum 60 % du produit global. La surface fourragère, exclusivement herbagère occupe en moyenne 87 % de la surface totale. Les troupeaux sont majoritairement de race Charolaise, il y a un élevage de Limousines et un élevage de Blondes d'Aquitaine.

Les données sont issues de comptabilités closes du 30/09/2010 au 31/05/2011.

**La comparaison proposée avec des élevages spécialisés conventionnels** s'appuie sur l'échantillon présentant le plus de similitude : bovins viande spécialisés situés en Bourgogne.

### Les moyens de production

Structure d'exploitation :

	<b>Moyenne BIO</b>	<b>Moyenne conventionnel</b>	<b>Écarts</b>
<b>Main d'œuvre totale (UTH)</b>	<b>1.49</b>	<b>1.9</b>	<b>- 0.41</b>
Dont main-d'œuvre salariée	0.3	0.2	0.1
<b>SAU</b>	<b>148</b>	<b>165</b>	<b>-23</b>
STH et prairies temporaires	133	110	16
<b>Nb moyen de vaches</b>	<b>84</b>	<b>64</b>	<b>20</b>
<b>Valeur du DPU en €/ha</b>	<b>204</b>	<b>218</b>	<b>- 14</b>

La taille des exploitations est toujours moins élevée (- 23 ha), le nombre de vaches reste constant par rapport à 2009 et toujours plus dense que les conventionnels (+ 20 VA).

Seize exploitations sont individuelles et quatre ont développé un atelier équin, ovin, caprin ou autre. Trois exploitations font de la vente directe.

## Données technico-économiques

Comparaison avec l'échantillon de référence.

Sur cet échantillon 2010 le chargement a augmenté, à 0.94 UGB/ha SF (+0.09).

Le produit baisse de 141 €/vache par rapport à 2009.

Les aides animales ont diminué avec le découplage de la PMTVA.

Les charges sont relativement stables : hausse des aliments de 5 % dûe au cours des céréales.

Globalement, 2010 reste une année plutôt stable par rapport à 2009, même si le produit a largement baissé.

Valeurs monétaires en euros	Moyenne BIO 2010	Moyenne BIO 2009
<b>Chargement UGB / ha SF</b>	<b>0.94</b>	<b>0.85</b>
<b>Produit bovins viande / vache</b>	<b>996</b>	<b>1 137</b>
Aides bovins viande/vache	202	351
<b>Produit / ha SF</b>	<b>619</b>	<b>772</b>
Aides animales / ha SF	130	183
<b>Charges / ha SF</b>	<b>182</b>	<b>184</b>
Aliments SF / ha SF	81	77
Frais vétérinaires SF / ha SF	35	35
<b>Marge brute / ha SF</b>	<b>437</b>	<b>588</b>





## Comparaison des poids et des prix de vente avec ceux des élevages conventionnels en zone charolaise <sup>1</sup>

### Animaux plus légers en bio mais.....

<b>Poids des animaux</b> En kilos	<b>Moyenne BIO</b>	<b>Moyenne conventionnel</b>	<b>Écarts</b>
<b>Vaches de réforme : poids carcasse</b>	379	422	- 43
<b>Bœufs : poids carcasse</b>	nc	479	
<b>Génisses : poids carcasse</b>	361	397	- 36
<b>Broutards : poids vif</b>	290	310	- 20

### *Animaux finis :*

L'origine bio commence à être déterminante pour la valorisation, on notera que les prix des vaches et bœufs bio sont supérieurs à ceux du conventionnel.

Les animaux bio sont toujours plus légers, mais on notera que l'écart diminue sur les génisses et les broutards (avec un bémol sur l'échantillonnage restreint concernant le poids des animaux).

<b>Prix des animaux</b> En euros par animal	<b>Moyenne BIO</b>	<b>Moyenne conventionnel</b>	<b>Écarts</b>
<b>Vaches de réforme</b>	1 330	1 295	+ 35
<b>Bœufs</b>	1 859	1 600	+ 259
<b>Génisses</b>	1 330	1 377	- 47
<b>Broutards</b>	688	701	- 13

### **Ces résultats confirment l'analyse des experts :**

On note toujours que les prix des vaches et des bœufs bio sont supérieurs à ceux du conventionnel ; et que l'écart des génisses et des broutards reste négatif, mais tend à se réduire.

La reconnaissance et la valorisation du bio se confirment.

<sup>1</sup> Poids et prix de vente des animaux charolais en 2010 – Réseau d'élevage pour le conseil et la prospective

## Synthèse économique et financière

CRITÈRES EN €/HA	R 2010 BIO	<i>R 2010 conventionnel</i>	Écarts
<b>Produit brut</b>	<b>930</b>	<b>1053</b>	<b>- 123</b>
Dont aides PAC couplées	182		
Dont DPU	188	218	- 30
Dont aides conversion bio	70		+ 70
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>182</b>	<b>307</b>	<b>- 125</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>748</b>	<b>746</b>	<b>2</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>691</b>	<b>637</b>	<b>54</b>
Dont main d'œuvre	88	66	22
Dont mécanisation	204	300	- 96
Dont charges financières	33	38	- 5
<b>EBE</b>	<b>339</b>	<b>354</b>	<b>- 15</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>269</b>	<b>354</b>	<b>- 85</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>57</b>	<b>109</b>	<b>- 52</b>

Comme les années précédentes, le produit brut bio 2010 est largement inférieur à celui des élevages conventionnels avec cependant une nette réduction de cet écart (-295 € en 2009 et -123 € en 2010)

Globalement chez les bio comme chez les conventionnels les charges proportionnelles augmentent.

L'EBE et le résultat courant restent inférieurs en bio (- 15 et - 52 €/ha).

## Les résultats 2010 :

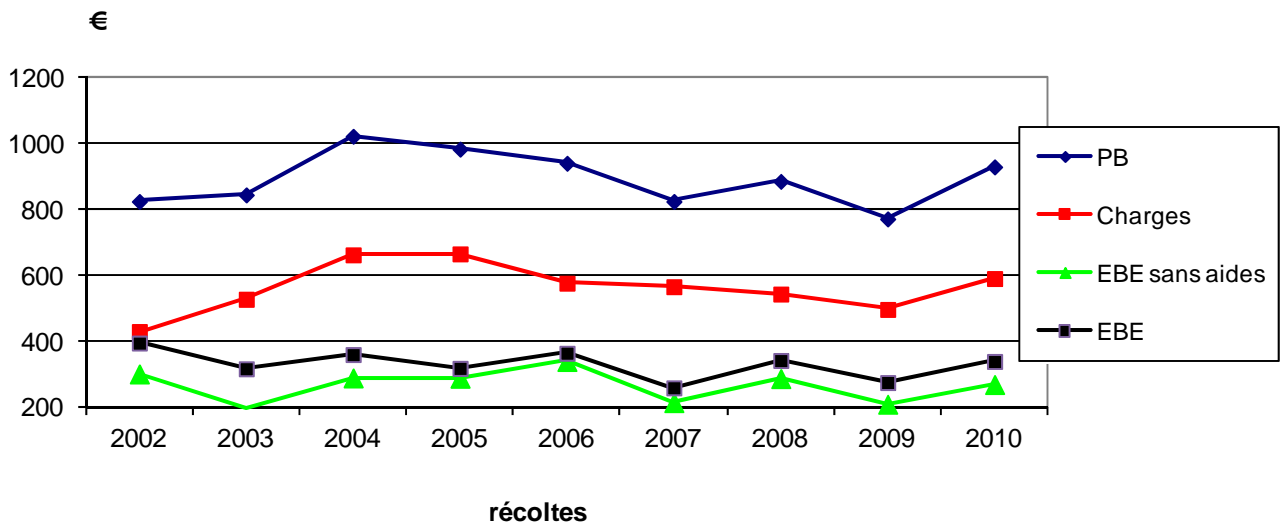
CRITÈRES EN €/HA	R 2007	R 2008	R 2009	R 2010
<b>Produit brut</b>	<b>825</b>	<b>886</b>	<b>772</b>	<b>930</b>
Dont aides PAC couplées	156	168	152	182
Dont DPU	111	149	149	188
Dont aides conversion bio	45	55	66	70
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>179</b>	<b>184</b>	<b>144</b>	<b>182</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>646</b>	<b>702</b>	<b>628</b>	<b>748</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>586</b>	<b>602</b>	<b>585</b>	<b>691</b>
Dont main d'œuvre	105	78	67	88
Dont mécanisation	226	255	251	204
Dont charges financières	25	27	27	33
<b>EBE</b>	<b>259</b>	<b>342</b>	<b>275</b>	<b>339</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>214</b>	<b>287</b>	<b>209</b>	<b>269</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>60</b>	<b>101</b>	<b>43</b>	<b>57</b>

### Nous constatons :

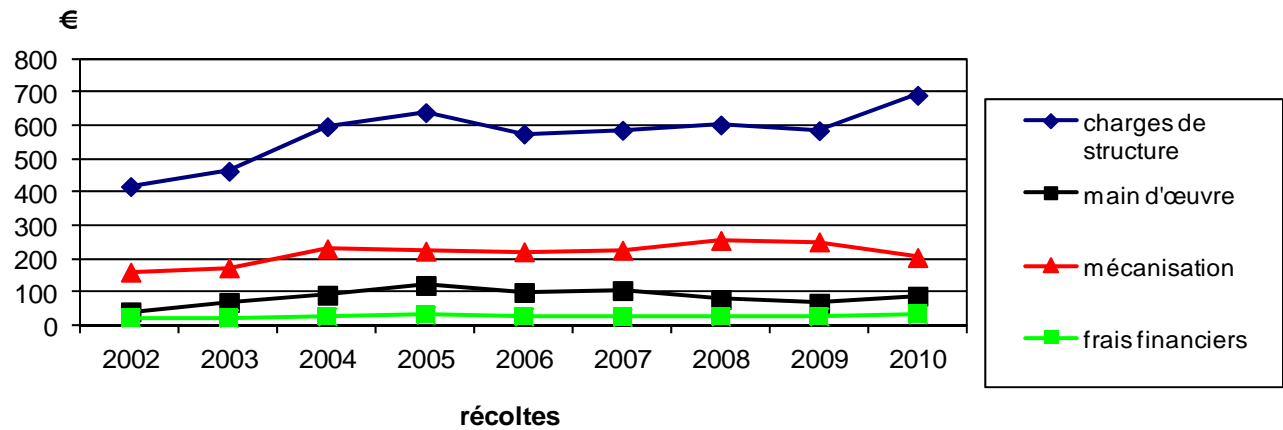
- Une hausse du produit (+ 158 €/ha en un an)
- Une hausse de la marge brute (+ 120 € en un an soit une moyenne triennale de 698 €/an)
  - Une hausse globale des charges de structure (+ 106) et des charges proportionnelles similaire à 2008 (+ 38)
  - Un niveau de résultat 2010 proche de celui de 2007.

Globalement les charges s'alourdissent (le prix de l'aliment n'a cessé de croître en 2010 ; la sécheresse n'a pas permis de faire de gros stocks....)

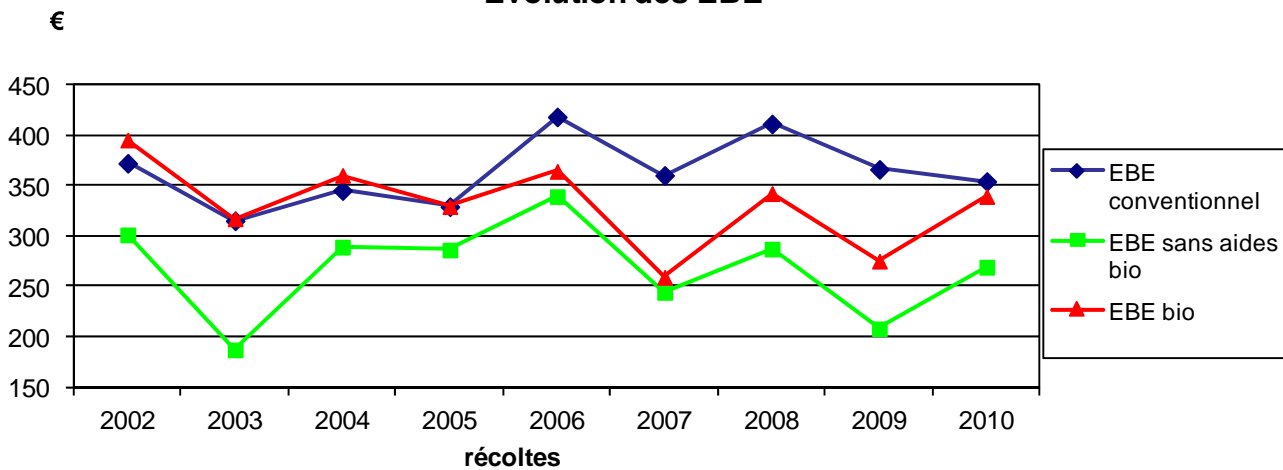
### Evolution des résultats économiques "bio"



### Evolution des charges de structure "bio"



### Evolution des EBE



## La trésorerie

	<b>R 2010 BIO</b>	<b>R 2010 conventionnel</b>	<b>Écart</b>
<b>EBE/ha en €</b>	<b>340</b>	<b>354</b>	<b>- 14</b>
EBE sans aides bio/ha en €	270	354	- 84
<b>- Annuités/ha en €</b>	<b>190</b>	<b>200</b>	<b>- 10</b>
<b>= Solde disponible/ha en €</b>	<b>150</b>	<b>154</b>	<b>- 4</b>
solde disponible sans aides bio/ha	80	154	- 74
EBE par UTAF en €	41 400	45 200	- 3 800
<b>Résultat courant/UTAF en €</b>	<b>5 700</b>	<b>12 000</b>	<b>- 6 300</b>
<b>EBE/ produit brut en %</b>	<b>36</b>	<b>35</b>	<b>1</b>
<b>Annuités/EBE en %</b>	<b>89</b>	<b>48</b>	<b>41</b>
<b>Taux d'endettement en %</b>	<b>37</b>	<b>42</b>	<b>- 5</b>

La marge de manœuvre financière est toujours un peu plus limitée pour ces élevages bio que pour les conventionnels, avec un écart du solde de trésorerie hors aides CTE à l'hectare inférieur de 74 € par rapport au conventionnel, on note cependant que cet écart se réduit depuis 2009.

	<b>R 2007</b>	<b>R 2008</b>	<b>R 2009</b>	<b>R 2010</b>
<b>EBE/ha en €</b>	<b>259</b>	<b>342</b>	<b>275</b>	<b>340</b>
EBE sans aides bio/ha en €	214	287	209	270
<b>- Annuités/ha en €</b>	<b>186</b>	<b>207</b>	<b>168</b>	<b>190</b>
<b>= Solde disponible/ha en €</b>	<b>73</b>	<b>135</b>	<b>107</b>	<b>150</b>
solde disponible sans aides bio/ha	28	80	41	80
EBE par UTAF en €	26 800	35 400	39 900	41 400
<b>Résultat courant/UTAF en €</b>	<b>4 900</b>	<b>9 800</b>	<b>4 500</b>	<b>5 700</b>
<b>EBE/ produit brut en %</b>	<b>32</b>	<b>37</b>	<b>35</b>	<b>36</b>
<b>Annuités/EBE en %</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>71</b>	<b>89</b>
<b>Taux d'endettement en %</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>33</b>	<b>37</b>

La situation s'améliore : l'EBE ainsi que le solde disponible augmentent. On retrouve presque la situation 2008 avec cependant un taux d'endettement plus important (+ 7 points par rapport à 2008).

## Le bilan

	R 2010 BIO	R 2009 conventionnel	Écart
<b>Actif en €</b>	<b>426 000</b>	433 300	- 7 300
<b>Capitaux propres</b>	266 400	<b>251 200</b>	<b>15 200</b>
<b>Emprunts long et moyen terme</b>	<b>138 200</b>	<b>182 100</b>	<b>- 22 600</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>21 300</b>		
<b>Taux d'endettement %</b>	<b>37</b>	<b>42</b>	<b>- 5</b>
Dont court terme %	5	-	-

On pourra noter que le taux d'endettement des bio augmente encore, il est toujours en deçà des exploitations conventionnelles.

Les écarts entre les exploitations bio et conventionnelles tendent à s'atténuer.

## Perspectives

Les éleveurs subissent crise sur crise (MCJ, ESB, FCO... crise économique, problèmes de sécheresse....)

Qu'ils soient bio ou non et malgré la mise en place d'aides pour les éleveurs en 2010 (DPU herbe....), leurs revenus restent impactés par de nombreuses charges (alimentation ou investissement dans des bâtiments ou du cheptel....).

Sur cette perspective des résultats des exploitations viande spécialisées nous avons appliqué les variations suivantes :

- Hausse de 3 % sur les aliments en 2011 et + 10 % en 2012 suite aux surfaces gelées (manque de céréales et protéines par rapport à la demande)
- Hausse de 5 % des charges de mécanisation
- Hausse moyenne des autres charges de 2 %

CRITÈRES EN €/HA	R 2010	R 2011 prévision	R 2012 prévision
<b>Produit brut</b>	<b>930</b>	<b>980</b>	<b>1 020</b>
Dont aides PAC	182	170	170
Dont DPU	188	180	178
Dont aides conversion bio	70	80	70
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>182</b>	<b>198</b>	<b>215</b>
<b>Marge brute totale</b>	<b>748</b>	<b>782</b>	<b>805</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>691</b>	<b>720</b>	<b>740</b>
Dont main d'œuvre	88	88	90
Dont mécanisation	204	230	250
Dont charges financières	33	33	35
<b>EBE</b>	<b>339</b>	<b>345</b>	<b>350</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>57</b>	<b>62</b>	<b>65</b>

# LA VIANDE BOVINE

## Les systèmes polyculture bovins viande

Cet échantillon est issu des départements suivants : Cote d'Or (5), Yonne (3), Haute-Marne (1) et Haute Saône (2).

L'élevage de bovins allaitants est l'activité dominante de ces exploitations. Trois exploitations ont un atelier complémentaire : élevage ovin, maraîchage, veaux boucherie. Le produit de la surface fourragère représente entre 20 et 60 % du produit brut (DPU compris).

La surface fourragère occupe, en moyenne, 77 % de la SAU globale. Ce ratio est en forte augmentation par rapport à l'exercice précédent (la SF occupait 60 % de la SAU).

Les données sont issues d'exercices clos entre le 30/09/2010 et le 30/04/2011. Elles correspondent à la campagne 2010.

Le bilan de santé de la PAC en 2010 a conduit à des changements importants :

- Découplage total des aides PAC, sauf la PMTVA partiellement découplée
- Création de DPU herbagers
- Aide au maintien de l'Agriculture Biologique

La comparaison avec des exploitations de polyculture élevage conventionnelles s'appuie sur l'échantillon polyculture viande de l'Observatoire prospectif de l'agriculture bourguignonne, année 2010.

### Les moyens de production

Taille d'exploitation plus petite, mais nécessitant plus de main-d'œuvre en système bio.

	<b>Moyenne BIO</b>	<b>Conventionnel</b>	<b>Écarts</b>
<b>Main d'œuvre totale</b>	<b>1,56</b>	<b>1,71</b>	<b>- 0,15</b>
Dont salariés	0,34	0,26	+ 0,06
<b>SAU</b>	<b>134</b>	<b>198</b>	<b>- 64</b>
Surface fourragère	104	110	- 6
<b>Nb moyen de vaches</b>	<b>55</b>	<b>74</b>	<b>- 19</b>

Le ratio SAU/UTH est de 86 ha en bio, et de 116 en conventionnel. Pour notre échantillon, l'écart s'est creusé entre les exploitations bio et conventionnelles.

La part de la surface fourragère est plus importante en bio : 77 %, pour un ratio de 56 % en conventionnel.

La taille du troupeau reste plus petite en bio, et le nombre de vaches par UTH est plus faible.

## Données technico-économiques

	2007	2008	2009	2010	Évolution
<b>Produit des cultures</b>	<b>579</b>	<b>496</b>	<b>717</b>	<b>562</b>	<b>- 155</b>
<b>Dont aides couplées</b>	69	56	84	5	- 79
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>112</b>	<b>70</b>	<b>218</b>	<b>126</b>	<b>- 92</b>
<b>Marge brute des cultures</b>	<b>466</b>	<b>427</b>	<b>499</b>	<b>437</b>	<b>- 62</b>

En 2010, la marge brute des cultures non fourragères régresse par rapport à l'année 2009 :

- Le produit des cultures SCOP retrouve le niveau de la période 2006-2008. L'année 2010 est la première année de découplage total sur les cultures. L'année 2009 est atypique. Il persiste une forte disparité entre les exploitations.
- Les charges opérationnelles ont également fortement baissé ; elles sont inférieures de moitié à celles des exploitations conventionnelles.

Il faut rester prudent dans l'analyse, compte tenu du petit effectif de l'échantillon et des nouvelles exploitations retenues cette année.

	2007	2008	2009	2010	Évolution
<b>Chargement (UGB/ha)</b>	<b>0,87</b>	<b>0,82</b>	<b>0,86</b>	<b>0,77</b>	<b>- 0.09</b>
<b>Produit bovins viande / vache</b>	<b>994</b>	<b>1 034</b>	<b>1 236</b>	<b>685</b>	<b>- 551</b>
<b>Aides bovins viande / vache</b>	274	338	316	167	- 149
<b>Produit SF / ha SF</b>	<b>651</b>	<b>662</b>	<b>677</b>	<b>570</b>	<b>- 107</b>
<b>Aides animales / ha SF</b>	163	153	179	130	- 49
<b>Aliments / ha SF</b>	84	116	133	87	- 46
<b>Frais vétérinaires / ha SF</b>	38	48	35	30	- 5
<b>Marge brute / ha SF</b>	<b>434</b>	<b>441</b>	<b>415</b>	<b>348</b>	<b>- 67</b>

En 2010, les PMTVA restent couplées à 75 % du fait de la réforme de la PAC.

Le produit/vache diminue de 45 % et le produit ha/SF de 16 %. Le montant des aides par vache ou par ha SF a fortement régressé. Le découplage des aides PAC n'explique pas entièrement cette baisse. En effet, le montant d'aides/vache est inférieur à 100 €.

Les charges d'aliments et de vétérinaires sont sensiblement plus basses que les années précédentes. Il semble que ces exploitations n'ont pas la même sensibilité que les exploitations conventionnelles aux variations des cours des aliments.



## Synthèse économique et financière

En 2010, peu de différences de performances technico-économiques entre exploitations bio et exploitations conventionnelles.

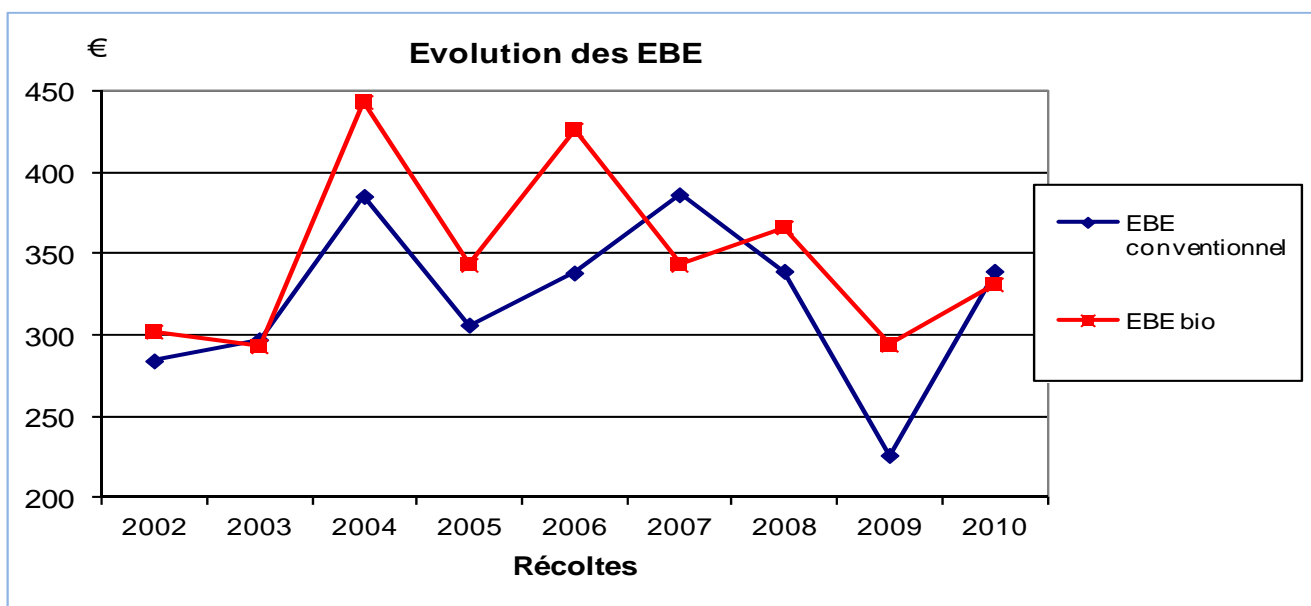
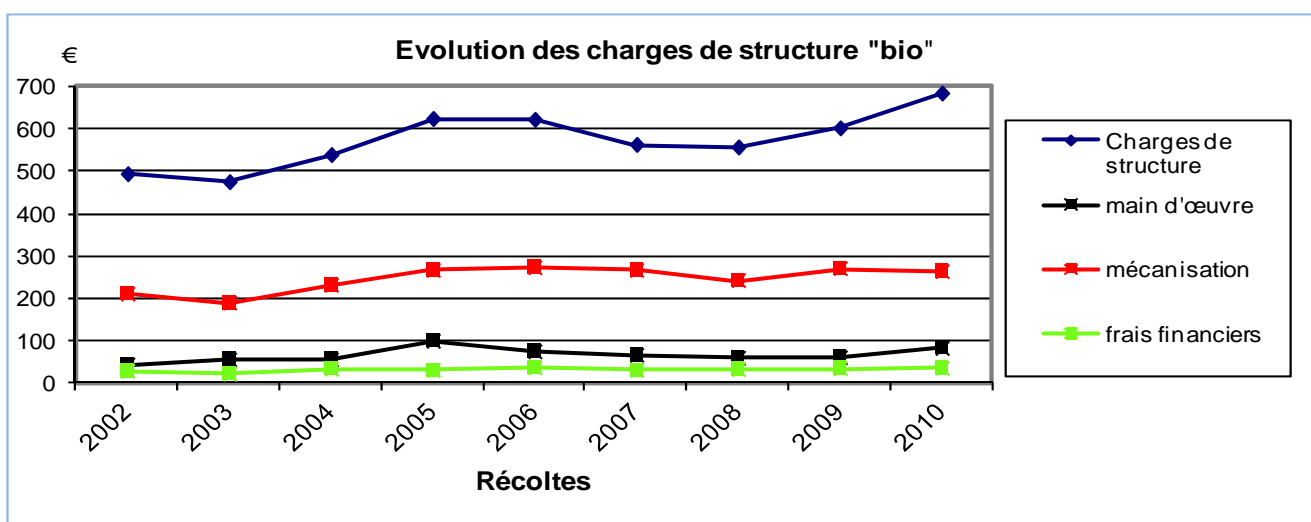
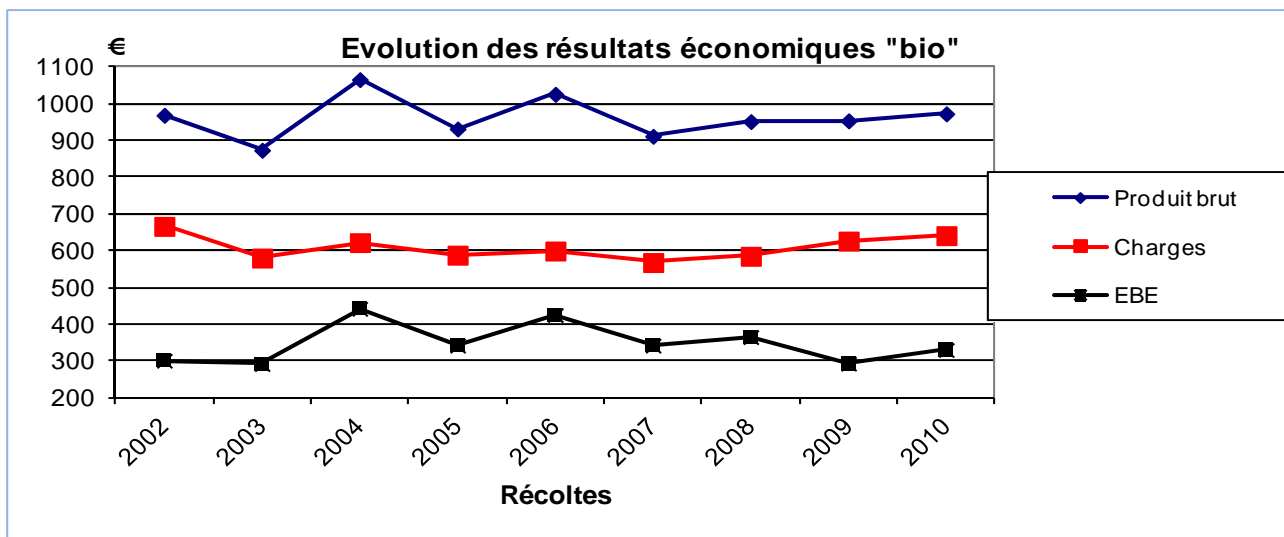
En €/ha	<b>2010 BIO</b>	<b>2010 conventionnel</b>	<b>Écarts</b>
<b>Produit brut</b>	<b>973</b>	<b>1131</b>	<b>- 158</b>
Dont aides Pac couplées	102	98	+ 4
Dont DPU	247	221	+ 26
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>230</b>	<b>368</b>	<b>- 138</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>742</b>	<b>763</b>	<b>- 21</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>683</b>	<b>653</b>	<b>+ 30</b>
Dont main d'oeuvre	82	68	+ 14
Dont mécanisation	263	297	- 34
Dont charges financières	35	38	- 3
<b>EBE</b>	<b>331</b>	<b>339</b>	<b>- 8</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>60</b>	<b>110</b>	<b>- 50</b>

En 2010, l'EBE des exploitations bio est comparable à celui des exploitations conventionnelles.

Les exploitations bio sont moins sensibles aux variations des cours des céréales, leur surface de cultures est majoritairement consacrée à l'alimentation animale. Elles sont également moins impactées par les hausses de prix sur les intrants. Alors qu'en 2010, les exploitations conventionnelles ont bénéficié à la fois de la conjoncture favorable sur les cours des céréales et de la baisse du prix des engrais.

Les exploitations bio ont un produit inférieur aux conventionnelles, et elles sont toujours plus économes pour leurs charges opérationnelles. Mais elles dépassent les exploitations conventionnelles pour les charges de structure, notamment pour la main d'œuvre.

Le résultat courant est plus faible, ce qui sous-entend que le poids des amortissements par hectare est plus élevé qu'en système conventionnel. Une explication pourrait être la SAU moindre en exploitations bio, d'où moins d'économie d'échelle.



L'EBE 2010 se redresse par rapport à l'année précédente alors que le résultat courant continue à régresser.

En €/ha	2007	2008	2009	2010
<b>Produit brut</b>	<b>912</b>	<b>952</b>	<b>954</b>	<b>973</b>
Dont aides Pac couplées	121	169	142	102
Dont DPU	187	143	172	247
Dont aides à la conversion				
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>200</b>	<b>235</b>	<b>265</b>	<b>230</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>712</b>	<b>663</b>	<b>689</b>	<b>742</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>562</b>	<b>556</b>	<b>601</b>	<b>683</b>
Dont main d'oeuvre	66	59	60	82
Dont mécanisation	266	242	269	263
Dont charges financières	30	32	34	35
<b>EBE</b>	<b>343</b>	<b>366</b>	<b>294</b>	<b>331</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>150</b>	<b>173</b>	<b>94</b>	<b>60</b>

Les exploitations bios sont moins sensibles aux fortes variations des cours des matières premières et des céréales. L'EBE progresse et retrouve le niveau des années 2007 et 2008. Le marché de la viande a été relativement stable sur l'année 2010.

## La trésorerie

Exploitations bio et conventionnelles : des situations financières meilleures qu'en 2009.

Du fait de la taille de l'échantillon bio, l'analyse de la situation financière de ces exploitations nécessite une extrême prudence, notamment sur le critère annuités/ha.

	2010 BIO	2010 <i>conventionnel</i>	Écarts
<b>EBE/ha en €/ha</b>	<b>331</b>	<b>339</b>	<b>- 9</b>
<b>Annuités / ha en €/ha</b>	230	193	<b>+ 37</b>
<b>Solde après annuité en €/ha</b>	101	146	<b>- 45</b>
<b>EBE / UTAF</b>	<b>34 000</b>	<b>46 200</b>	<b>- 12 200</b>
<b>Résultat courant / UTAF</b>	6 500	15 000	<b>- 8 500</b>
<b>EBE / produit brut</b>	<b>34</b>	<b>30</b>	<b>+ 4</b>
<b>Annuités / EBE %</b>	70	57	<b>+ 13</b>
<b>Taux d'endettement %</b>	41	35	<b>+ 6</b>
<b>Trésorerie nette globale %</b>	+ 6 700	<i>nc</i>	

En 2010, la situation des exploitations bio reste préoccupante :

- Le solde disponible après annuités, à l'ha, est plus faible que pour les exploitations conventionnelles, et le montant des annuités par ha a progressé plus fortement pour les exploitations bio, dépassant ainsi celui des exploitations conventionnelles.
- Le taux d'endettement de 41 % est supérieur de 6 points à celui des exploitations conventionnelles.
- Et le ratio annuités/EBE serait à un niveau critique pour les exploitations bios, alors que les exploitations conventionnelles retrouvent un niveau correct du fait du redressement de leur EBE.

La rentabilité des exploitations bios reste meilleure, avec un écart de + 4 points sur le ratio EBE/ Produit Brut. Mais l'EBE/UTAF est inférieur à celui obtenu en conventionnel ; ce qui s'explique par une surface inférieure et une main d'œuvre plus importante.

Une situation de trésorerie toujours délicate.

	2007	2008	2009	2010
<b>EBE en €/ha</b>	<b>343</b>	<b>366</b>	<b>294</b>	<b>331</b>
<b>Annuité en €/ha</b>	156	148	174	230
<b>Solde après annuités en €/ha</b>	187	218	120	101
<b>EBE par UTAF</b>	<b>30 600</b>	<b>41 500</b>	<b>29 100</b>	<b>34 000</b>
<b>Résultat courant par UTAF</b>	14 500	19 600	9 400	6 500
<b>EBE / produit brut en %</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>31</b>	<b>34</b>
<b>Annuités / EBE en %</b>	46	41	59	70
<b>Taux d'endettement en %</b>	46	44	45	41
<b>Trésorerie nette globale</b>	- 12 100	- 14 800	- 10 000	+ 6 700

Le taux d'endettement se réduit alors que l'annuité par ha augmente de 32 % ; avec un ratio annuité/EBE en zone critique. La trésorerie à court terme redevient positive. La situation reste donc toujours fragile.

## Le bilan

	2010 BIO	2010 <i>conventionnel</i>	Écarts
<b>Actif en €</b>	350 000	514 400	<b>- 164 400</b>
<b>Capitaux propres</b>	206 500	334 400	<b>- 127 900</b>
<b>Emprunts long et moyen terme</b>	77 000	180 000*	<b>- 47 500*</b>
<b>Dettes à court terme</b>	66 500		
<b>Taux d'endettement %</b>	41	35	<b>+ 6</b>
dont court terme %	19	nc	

\*endettement total

Moins de capitaux et un taux d'endettement plus élevé pour les exploitations bios.

Les exploitations bios ont un capital d'exploitation inférieur de 30 % à celui des exploitations conventionnelles.

Leur taux d'endettement reste plus élevé.

## Perspectives

La demande en viande bio existe, ce qui peut laisser espérer une bonne valorisation des bovins bio sur les prochaines années. Mais le contexte de crise économique peut inciter les consommateurs à se reporter sur des viandes moins chères.

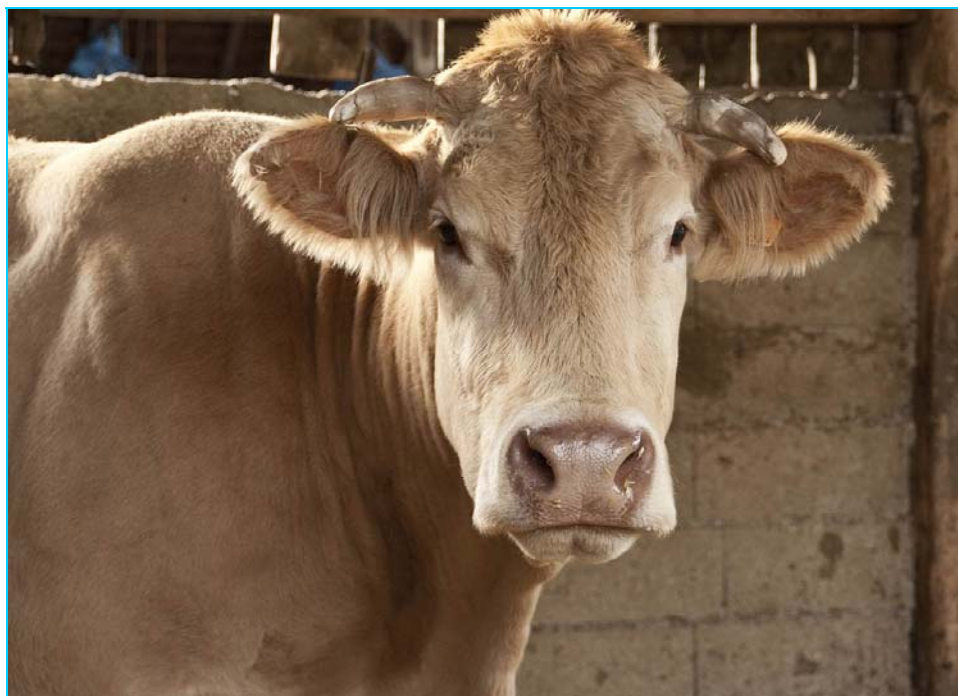
Toutefois, ces exploitations mixtes bénéficient de la bonne conjoncture céréalière qui devrait perdurer en 2011 et seront moins impactées par la hausse des charges des cultures ainsi que la hausse du prix des aliments que les exploitations conventionnelles.

À partir de ces éléments ainsi que les perspectives d'évolution des produits et des charges, nous proposons une perspective sur les résultats de ces exploitations polyculture viande en 2011 et 2012.

- La bonne tenue des cours de la viande bovine devrait se poursuivre en 2011 et 2012, au niveau de 2010.
- Notre projection est donc faite sans augmentation sur le prix de la viande bovine.
- Le marché des céréales conduit à retenir une hausse de 15 % en 2011, et un retournement de tendance de - 5 % pour la récolte 2012.
- Hausse de 5 % des charges des cultures en 2011 et en 2012.
- + 3 % sur les aliments en 2011, puis + 10 % en 2012.
- + 5 % sur le coût de mécanisation en 2011 et 2012.
- Stabilité du coût de la main-d'œuvre
- +2 % pour l'ensemble des autres postes de charges
- Modulation des aides : +1 %

<i>En €/ha</i>	<b>R 2010</b>	<b>R 2011 prévision</b>	<b>R 2012 prévision</b>
<b>Produit brut</b>	<b>973</b>	<b>1 072</b>	<b>1 060</b>
Dont aides PAC couplées	102	101	63
Dont DPU	247	245	242
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>230</b>	<b>236</b>	<b>247</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>742</b>	<b>836</b>	<b>814</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>683</b>	<b>703</b>	<b>724</b>
Dont main d'œuvre	82	82	82
Dont mécanisation	263	276	290
Dont charges financières	35	36	37
<b>EBE</b>	<b>331</b>	<b>410</b>	<b>370</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>60</b>	<b>130</b>	<b>90</b>

Avec les hypothèses retenues, les EBE 2011 et 2012 progressent par rapport à l'année 2010 et se situent au niveau de ceux observés sur la période 2006-2008.



# LES CULTURES DE VENTE

L'échantillon analysé est issu des départements des régions Champagne Ardenne et Bourgogne.

L'échantillon total sur lesquels nous disposons de données concernant les cultures de vente est de 59 exploitations, parmi lesquelles quelques exploitations de polyculture élevage.

Pour les données économiques des exploitations, nous avons retenu uniquement les exploitations spécialisées en grandes cultures, au nombre de 44, dont 5 ayant un atelier d'élevage de monogastriques.

**Les caractéristiques de l'échantillon grandes cultures sont les suivantes :**

	<b>Échantillon BIO</b>	<b>Conventionnel</b>
<b>Nombre d'exploitations</b>	44	851
Dont sociétés	28	393
<b>SAU moyenne</b>	141	166
Dont surfaces fourragères	7	9
<b>Main d'œuvre UTH</b>	1,58	1,62
Dont main-d'œuvre salariée	0,25	0,20

Les données analysées sont celles qui correspondent à la récolte 2010.

Les exploitations en agriculture biologique sont un peu plus petites que celles de l'échantillon conventionnel (données issues de l' « Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourguignonne », financé par le Conseil régional de Bourgogne), mais emploient plus de main-d'œuvre. Le ratio hectare/UTH est de 102 en conventionnel, et de 89 en agriculture biologique. Dans les exploitations en agriculture biologique, ce ratio est stable par rapport à la récolte 2009.

## Données technico-économiques

Les données technico-économiques vont être de plusieurs niveaux. Nous allons ainsi nous intéresser successivement aux résultats par culture, puis aux résultats globaux de l'ensemble de la surface en cultures bio au niveau de l'exploitation.

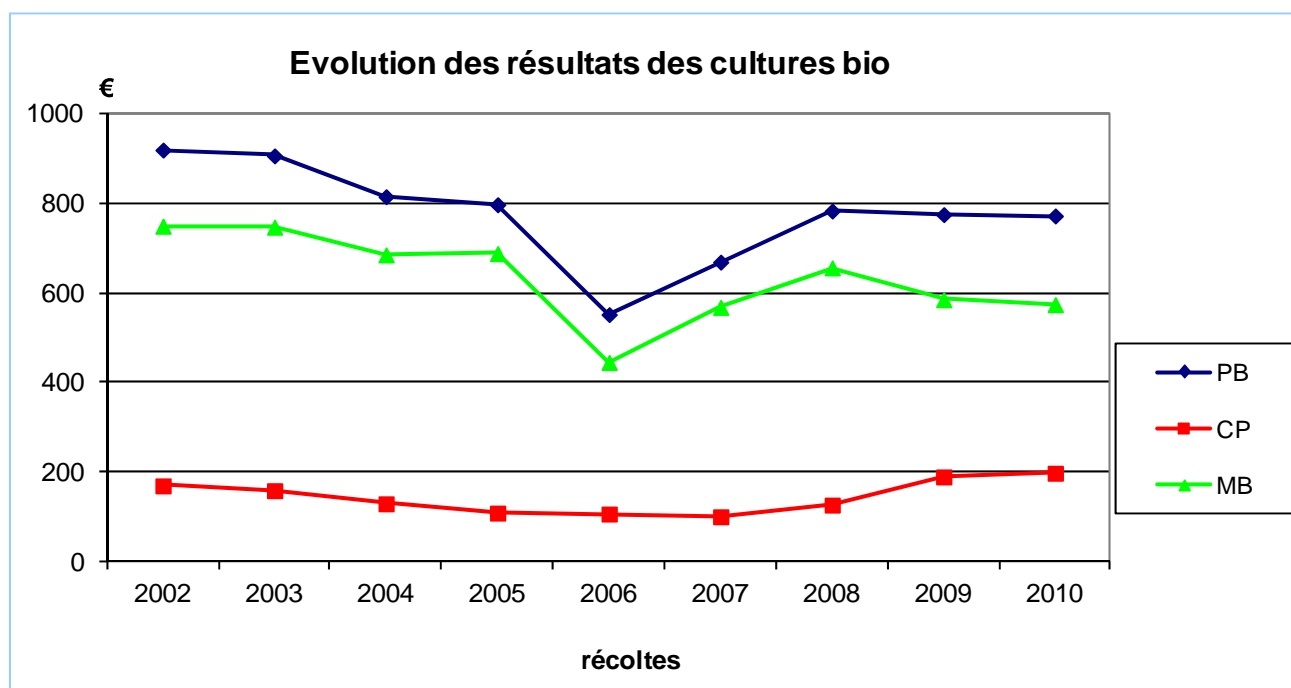
La récolte 2010 dans les exploitations en agriculture biologique est marquée par des rendements en baisse par rapport à la récolte 2009, et par des prix de vente des céréales qui restent déprimés, alors qu'en conventionnel la remontée des cours est beaucoup plus marquée.

	Surface (ha)	Rendement (t/ha)	Prix (€/t)	Produit brut (€/ha)	Dont primes pac	Produit brut 2009	Produit brut 2008	Produit brut 2007
Blé	1448.04	2.59	301	799		1026	1059	931
Triticale	443.08	2.76	263	686		695	659	553
Pois	358.92	2.53	331	866	145	989	770	539
Lentilles	309.10	1.47	794	1179	-	926	845	864
Orge de printemps	256.57	2.67	227	631		762	785	496
Féveroles	226.66	2.11	289	616	120	1025	841	575
Avoine	211.85	2.36	237	563		555	935	456
Épeautre	180.52	1.94	311	633				
Orge d'hiver	141.35	2.68	230	618		610	648	454
Mais	116.23	5.13	278	1426		1515	854	1898
Engrain	100.45	1.44	419	656				
Luzerne	96.27	9.04	112	1044		870	700	539
Sarrasin	23.95	1.05	396	420		898	464	831

Le prix de vente des lentilles, qui avait fortement baissé sur les années précédentes, se redresse. Cette culture redevient celle qui donne le meilleur produit par hectare.

En blé, culture qui reste la principale, le rendement est en baisse, et le prix également.

Tous les rendements analysés ici sont issus de cultures conduites selon le mode biologique, et la plupart valorisées comme telles.

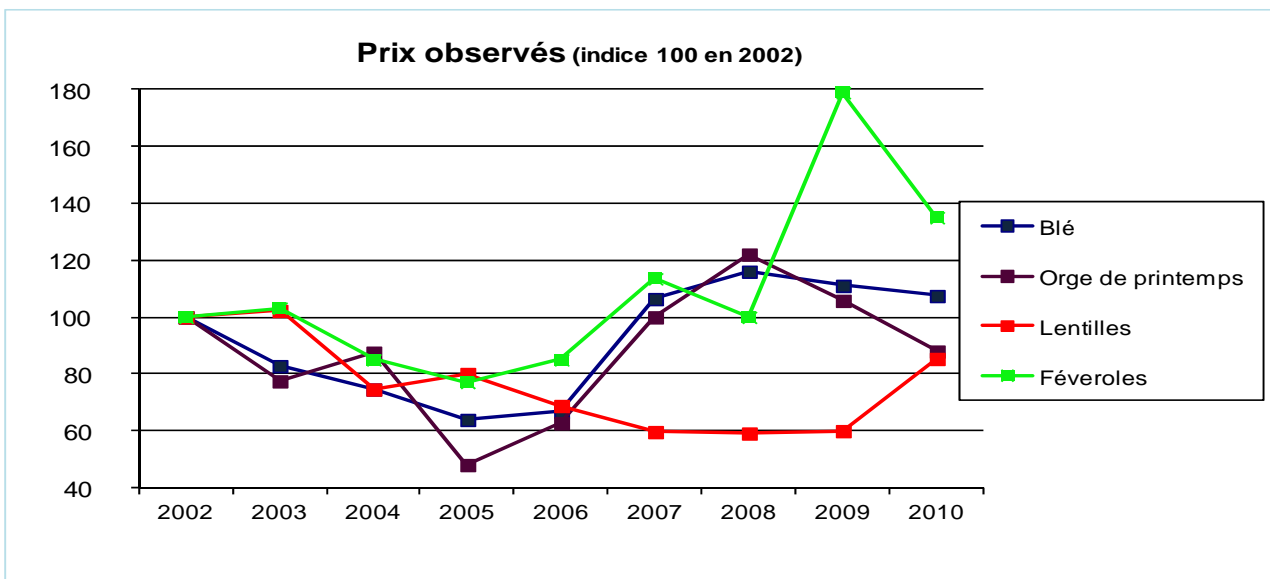


## N. B.

Le DPU n'est plus compté dans le produit et la marge des cultures depuis la récolte 2006.

Nous avons maintenant neuf années de références bio, et pouvons analyser l'évolution des prix de vente constatés sur l'échantillon.





Ce graphique met bien en évidence la nette reprise des cours des lentilles. Les prix des céréales sont en baisse, dans la foulée des contrats passés en 2009, au creux de la vague.

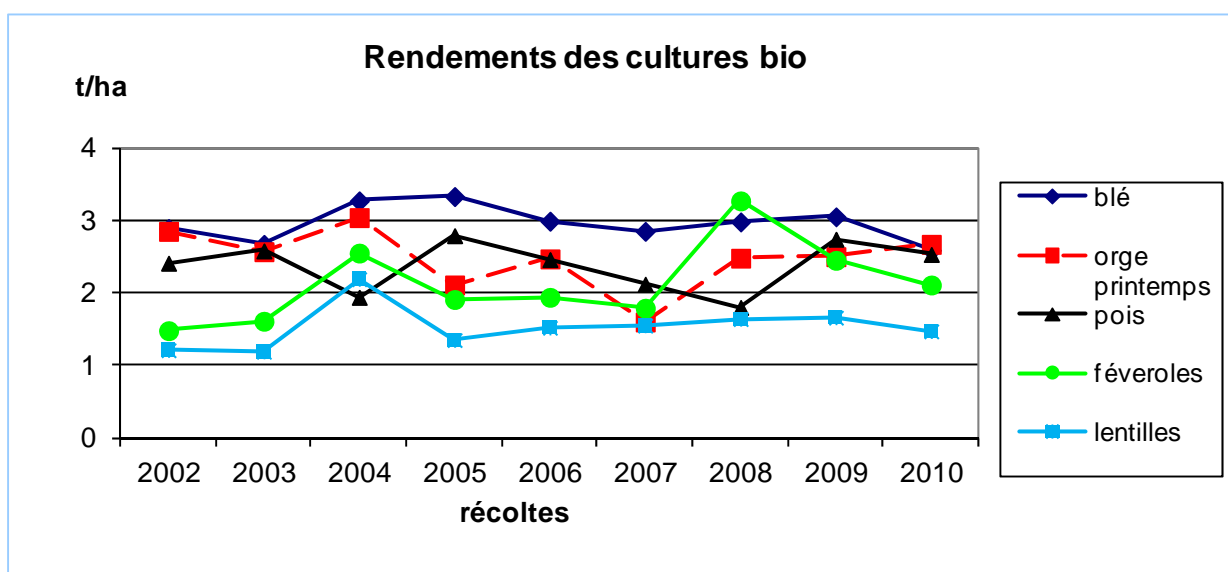
Le produit moyen pondéré sur la totalité de l'échantillon est de 801 €/ha pour la récolte 2010, contre 919 €/ha en 2009, 884 €/ha en 2008, 773 €/ha en 2007, 606 €/ha en 2006, 853 €/ha en 2005, 1059 €/ha en 2004, 1003 €/ha en 2003 et 1085 €/ha en 2002. Il faut noter que 2010 est l'année de disparition des aides couplées, qui ne restent plus en vigueur que sur les protéagineux.

Depuis 2006, les DPU ne sont plus comptabilisés dans le produit des cultures.

La part des plantes riches en protéines dans l'assolement est nettement plus forte que dans le système conventionnel. Féveroles, pois, lentilles et luzerne représentent en 2010 plus de 25 % des assolements.

Il faut noter aussi la diversité des cultures conduites, reflet de rotations plus longues qu'en système conventionnel.

Le graphique suivant retrace l'évolution des rendements de quelques cultures depuis que nous établissons cette brochure.



**En 2010, la marge brute par hectare reste supérieure à celle observée en conventionnel, grâce à la progression des aides spécifiques.**

La baisse des rendements en blé, lentilles, féveroles n'est pas totalement compensée par une hausse des prix qui n'est pas au rendez-vous sauf pour les lentilles. Toutefois, on note une progression des DPU, liée à la mise en place du découplage total, qui permet à la marge brute avec DPU de progresser en 2010 par rapport à 2009.

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
<b>Produit brut</b>	669	783	775	772
<b>Dont primes PAC</b>	82	79	72	19
<b>DPU</b>	249	255	251	294
<b>Charges proportionnelles</b>	101	127	190	198
<b>Marge brute</b>	568	656	585	574
<b>Marge brute + DPU</b>	817	911	836	868

Les charges opérationnelles sont peu élevées, représentant moins de la moitié de ce qui est observé en système conventionnel. Elles sont constituées principalement par le poste semences.

Les marges brutes calculées pour la récolte 2010 montrent une relative stabilité entre les différentes cultures. On observe ainsi des valeurs de 590 €/ha en blé, de 670 €/ha en engrain et pois, et comprises entre 500 et 570 €/ha pour avoine et féveroles. Toutefois, à l'exception du blé, les données concernent peu d'exploitations.

Le développement de la culture de luzerne, quand il existe un débouché local, est une opportunité.

	<b>Surface avec marges</b>	<b>Charges prop.</b>	<b>Dont semences</b>	<b>Dont engrais</b>	<b>Dont traitements</b>	<b>Marge brute 2010</b>
<b>Blé</b>	754,63	130	75	32	3	590
<b>Luzerne</b>	22,20	116	-	108	8	756

## Synthèse économique et financière

La mise en place des aides au maintien permet au produit brut de progresser.

L'échantillon utilisé ici est celui des exploitations de grandes cultures, dont nous avons retiré celles qui ont développé une diversification en élevage de granivores, ou en maraîchage, car ces productions peuvent avoir un impact important sur les différents ratios.

Nous avons comparé les résultats des exploitations, biologiques et en conversion, aux données observées dans les exploitations conventionnelles de Bourgogne (données issues de l' « Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourguignonne », financé par le Conseil régional de Bourgogne).

CRITÈRES EN €/HA	R 2010 BIO	R 2010 conventionnel	Écarts
<b>Produit brut</b>	<b>1161</b>	<b>1371</b>	<b>- 210</b>
Dont aides PAC	32	8	+ 24
Dont DPU	293	266	+ 27
Dont aides conversion bio	58		+ 58
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>185</b>	<b>426</b>	<b>- 241</b>
<b>Marge brute totale (hors DPU)</b>	<b>683</b>	<b>679</b>	<b>+ 4</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>748</b>	<b>720</b>	<b>+ 28</b>
Dont main d'œuvre	96	93	+ 3
Dont mécanisation	354	364	- 10
Dont charges financières	36	48	- 12
<b>EBE</b>	<b>510</b>	<b>525</b>	<b>- 15</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>452</b>	<b>525</b>	<b>- 73</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>228</b>	<b>291</b>	<b>- 63</b>

La mise en place de l'aide au maintien se généralise pour la récolte 2010. Par ailleurs, la visibilité s'améliore sur les aides à la conversion. Dans certaines zones de captage, des aides spécifiques existent. En 2010, les aides spécifiques bio sont en moyenne de 58 €/ha, et représentent environ 5 % du produit brut, mais 25 % du résultat courant.

L'évolution du DPU dans l'échantillon bio est lié notamment à la prise en compte d'exploitations de la Somme et de la Marne, départements bénéficiant d'une référence historique plus élevée.

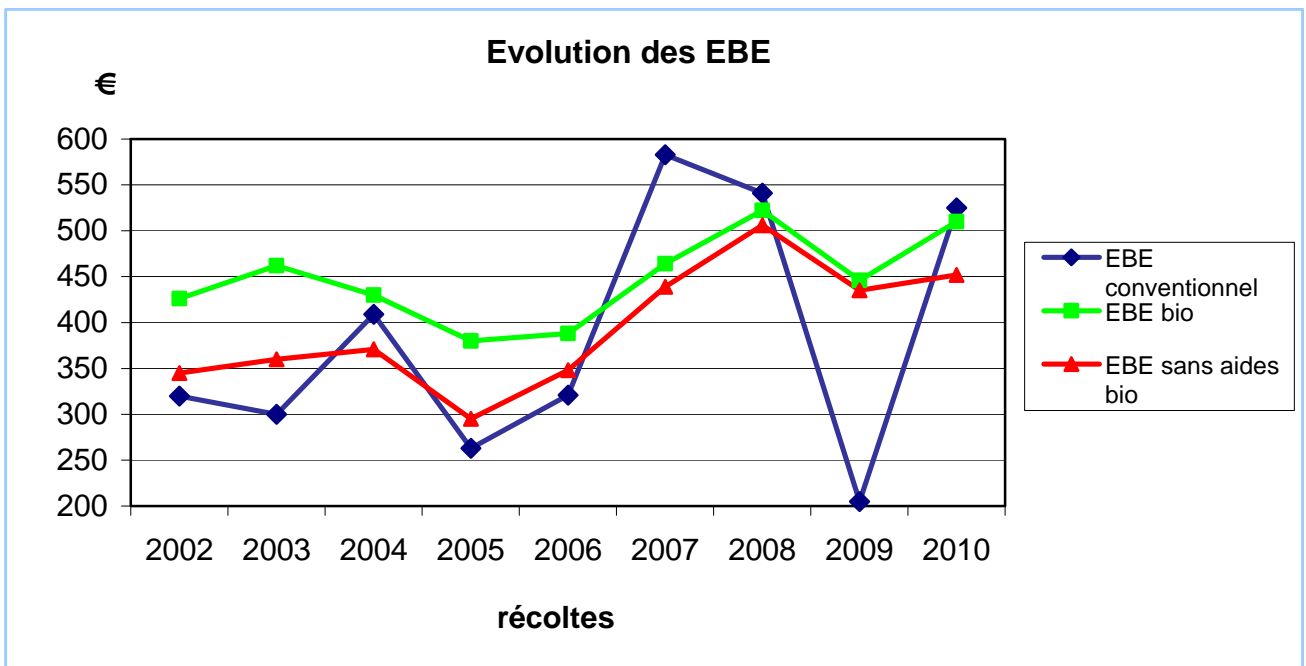
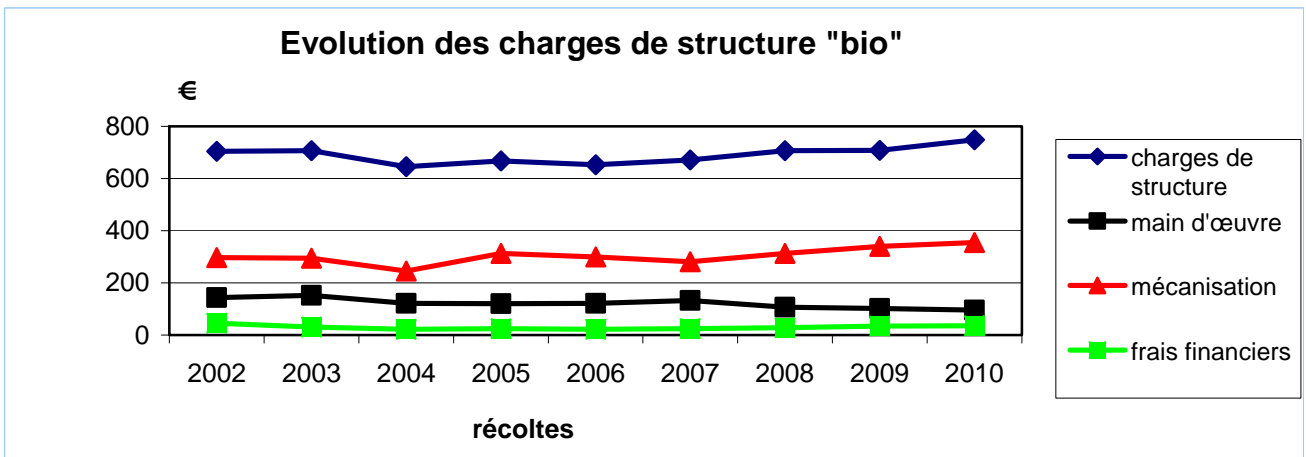
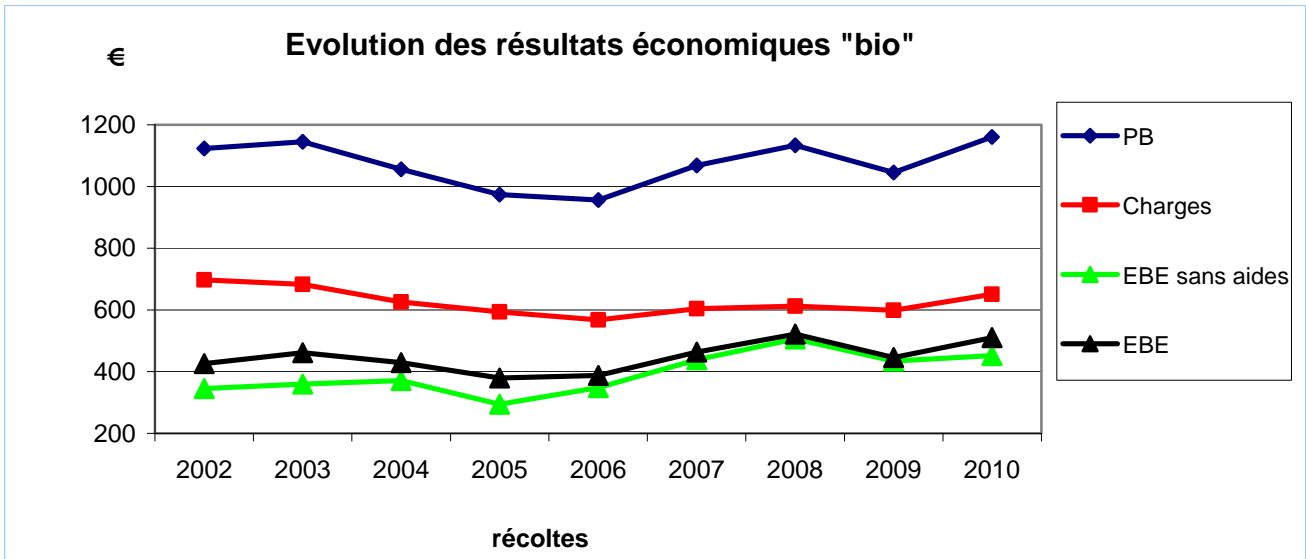
Les charges proportionnelles restent nettement inférieures en système biologique, mais les charges de structure y sont plus élevées, comme les années précédentes.

Le comportement des exploitations en agriculture biologique n'est pas fondamentalement différent de celui des exploitations conventionnelles. Les charges de structure augmentent nettement pour la récolte 2010. Les frais de main-d'œuvre sont légèrement plus élevés dans les exploitations bio, tandis que les frais de mécanisation y sont à peine plus faibles.

CRITÈRES EN €/HA	R 2007	R 2008	R 2009	R 2010
<b>Produit brut</b>	<b>1 068</b>	<b>1 134</b>	<b>1 045</b>	<b>1 161</b>
Dont aides PAC	72	78	74	32
Dont DPU	249	255	251	293
Dont aides conversion bio	25	16	11	58
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>131</b>	<b>163</b>	<b>204</b>	<b>185</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>936</b>	<b>971</b>	<b>841</b>	<b>976</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>671</b>	<b>707</b>	<b>708</b>	<b>748</b>
Dont main d'œuvre	133	107	102	96
Dont mécanisation	281	313	340	354
Dont charges financières	24	28	34	36
<b>EBE</b>	<b>464</b>	<b>522</b>	<b>446</b>	<b>510</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>439</b>	<b>506</b>	<b>435</b>	<b>452</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>265</b>	<b>264</b>	<b>133</b>	<b>228</b>

L'EBE par hectare des exploitations bio calculé sans les aides spécifiques bio se redresse légèrement en 2010 par rapport à 2009. Il reste en baisse par rapport à la récolte 2008.





## Le ratio de rentabilité reste supérieur dans les exploitations biologiques en 2010.

	<b>R 2010 BIO</b>	<b>R 2010 conventionnel Bourgogne</b>	<b>Écarts</b>
<b>EBE/ha en €</b>	<b>510</b>	<b>525</b>	<b>- 15</b>
EBE sans aides bio/ha en €	452	525	- 73
<b>- Annuités/ha en €</b>	<b>222</b>	<b>194</b>	<b>+ 28</b>
<b>= Solde disponible/ha en €</b>	<b>288</b>	<b>331</b>	<b>- 43</b>
solde disponible sans aides bio/ha	230	331	- 101
EBE par UTAF en €	56 300	61 500	- 5 200
<b>Résultat courant/UTAF en €</b>	<b>25 200</b>	<b>34 200</b>	<b>- 9 000</b>
<b>EBE/ produit brut en %</b>	<b>44</b>	<b>36</b>	<b>+ 8</b>
<b>Annuités/EBE en %</b>	<b>44</b>	<b>37</b>	<b>+ 7</b>
<b>Taux d'endettement en %</b>	<b>49</b>	<b>40</b>	<b>+ 9</b>

En 2010, la rentabilité des exploitations de grandes cultures en agriculture biologique est stable, à 44 %. Elle dépasse encore celle observée dans les exploitations conventionnelles, bien que pour ces dernières, l'efficacité économique soit en nette progression pour la récolte 2010. Les exploitations biologiques apparaissent comme moins dépendantes des évolutions des prix des intrants (engrais notamment).

L'endettement est plus fort dans les exploitations en agriculture biologique que dans l'échantillon conventionnel. L'annuité est un peu plus élevée à l'hectare en agriculture biologique.

L'agriculture biologique a beaucoup mieux résisté en 2009 que l'agriculture conventionnelle, mais pour 2010, le différentiel entre les deux systèmes s'inverse pour l'EBE et le résultat courant par hectare. Par exemple, au niveau du résultat courant, le différentiel entre les deux systèmes est de 9 000 € en faveur de l'exploitation conventionnelle.

	<b>R 2007</b>	<b>R 2008</b>	<b>R 2009</b>	<b>R 2010</b>
<b>EBE/ha en €</b>	<b>464</b>	<b>522</b>	<b>446</b>	<b>510</b>
EBE sans aides bio/ha en €	439	506	435	452
<b>- Annuités/ha en €</b>	<b>174</b>	<b>160</b>	<b>187</b>	<b>222</b>
<b>= Solde disponible/ha en €</b>	<b>290</b>	<b>362</b>	<b>259</b>	<b>288</b>
solde disponible sans aides bio/ha	265	346	248	230
EBE par UTAF en €	67 400	65 900	51 700	56 300
<b>Résultat courant/UTAF en €</b>	<b>31 000</b>	<b>33 200</b>	<b>15 800</b>	<b>25 200</b>
<b>EBE/ produit brut en %</b>	<b>43</b>	<b>46</b>	<b>43</b>	<b>44</b>
<b>Annuités/EBE en %</b>	<b>37</b>	<b>31</b>	<b>42</b>	<b>44</b>
<b>Taux d'endettement en %</b>	<b>38</b>	<b>37</b>	<b>46</b>	<b>49</b>

Les exploitations biologiques mobilisent autant de capitaux que les exploitations conventionnelles.

	<b>R 2010 BIO</b>	<i>R 2010 conventionnel</i>	<b>Écarts</b>
<b>Actif en €</b>	<b>371 900</b>	<b>375 200</b>	<b>- 3 300</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>182 200</b>	<b>226 300</b>	<b>- 44 100</b>
<b>Emprunts long et moyen terme</b>	<b>115 300</b>	<b>148 900</b>	<b>+ 40 800</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>74 400</b>		
<b>Taux d'endettement %</b>	<b>49</b>	<b>40</b>	<b>+ 9</b>
Dont court terme %	20		

L'observation de l'an dernier est démentie cette année : il semble bien que les exploitations en agriculture biologique ne mobilisent pas plus de capitaux que les exploitations conventionnelles. Les capitaux propres sont sensiblement plus faibles dans les exploitations en agriculture biologique.

Le taux d'endettement reste plus élevé dans les exploitations en agriculture biologique.



## Perspectives

La relance voulue par les pouvoirs publics de la conversion à l'agriculture biologique se poursuit, et pour donner de la visibilité aux agriculteurs et à leurs conseillers, nous avons souhaité regarder ce que pouvaient devenir les résultats des exploitations en agriculture biologique au cours des années 2011 et 2012.

Pour la prévision qui suit, nous avons retenu, pour estimer l'évolution des produits, les rendements moyens sur 5 ans. Pour les prix de vente, nous avons retenu une progression de 10 à 15 % pour 2011, et une stabilisation en 2012.

Les aides PAC couplées disparaissent totalement en 2012. Pour 2011 et 2012, les DPU revalorisés ne devraient plus être modifiés qu'à la marge (intégration des aides aux protéagineux, modulation...). Les aides à la conversion devraient également rester stables. Globalement, nous prévoyons par rapport à 2010 une baisse des aides de l'ordre de 10 €/ha. Les charges opérationnelles pourraient progresser de 20 % (impact des prix des semences) en 2011, et rester à ce niveau en 2012.

Les charges de structure vont poursuivre leur progression. Nous attendons une hausse de 5 % par an des frais de mécanisation, tandis que les frais de main-d'œuvre augmenteraient de 5 % en 2011 avant de se stabiliser.

Avec les hypothèses retenues, le résultat 2011 devrait progresser. La hausse des produits liée à la progression des prix de vente sera plus forte que la hausse des charges. Le résultat courant retrouverait son niveau de 2008, à 267 € par hectare.

Pour 2012, la légère baisse du produit se cumulera avec la poursuite de la hausse des charges pour faire diminuer le résultat. Celui-ci devrait toutefois rester proche de 200 € par hectare. L'EBE par hectare sans aides bio devrait rester au niveau de ce qu'il a été en 2009 et 2010.

CRITÈRES EN €/HA	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011 prévision	R 2012 prévision
<b>Produit brut</b>	<b>1 134</b>	<b>1 045</b>	<b>1 161</b>	<b>1 268</b>	<b>1 220</b>
Dont aides PAC	78	74	32	30	0
Dont DPU	255	251	293	290	320
Dont aides spécifiques bio	16	11	58	53	50
<b>Charges proportionnelles</b>	<b>163</b>	<b>204</b>	<b>185</b>	<b>222</b>	<b>222</b>
<b>Marge brute + DPU</b>	<b>971</b>	<b>841</b>	<b>976</b>	<b>1046</b>	<b>998</b>
<b>Charges de structure</b>	<b>707</b>	<b>708</b>	<b>748</b>	<b>779</b>	<b>808</b>
Dont main d'œuvre	107	102	96	102	106
Dont mécanisation	313	340	354	372	390
Dont charges financières	28	34	36	36	36
<b>EBE</b>	<b>522</b>	<b>446</b>	<b>510</b>	<b>559</b>	<b>490</b>
<b>EBE sans aides BIO</b>	<b>506</b>	<b>435</b>	<b>452</b>	<b>506</b>	<b>440</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>264</b>	<b>133</b>	<b>228</b>	<b>267</b>	<b>190</b>



# Conjoncture filière bio 2012

## Les tendances de la production

Les statistiques de l'Agence Bio précisent que fin 2010 les surfaces conduites en bio représentaient 3,09 % de la surface agricole française contre 4,7 % de la SAU européenne.

En 2010, l'Agence Bio avait recensé 313 exploitations bio en Champagne Ardenne soit 14 742 ha en bio ou en conversion soit 1 % de la SAU. En Bourgogne, on dénombre 772 exploitations bio soit 40 808 ha en bio ou en conversion soit 2,3 % de la SAU.

En France, on comptait plus de 66 000 vaches allaitantes certifiées bio en 2010, en croissance de 6 % par rapport à 2009. Plus de 18 000 têtes étaient en cours de conversion en 2010.

En 2010, 65 000 vaches laitières étaient certifiées bio sur le territoire, soit 5 % d'augmentation par rapport à 2009. Plus de 18 000 têtes étaient en cours de conversion en 2010.

## Retour sur les aides à l'Agriculture Biologique (AB)

Le Grenelle de l'Environnement a fixé l'objectif d'atteindre 6 % de surfaces en agriculture biologique à horizon 2012. En plus des mesures existantes, le gouvernement a donc mis en place dès 2008 le plan « Agriculture Biologique : horizon 2012 ».

### Les aides à la conversion à l'AB

Une enveloppe de 44 millions d'euros serait consacrée à ce dispositif en 2012, elle augmenterait à 56 millions d'euros en 2013. Afin d'éviter tout effet d'aubaine, cette aide est soumise à une obligation d'engagement en mode de production biologique pendant 5 ans.

Type de cultures	Montant (euros/ha)
Maraîchage et arboriculture	900
Cultures légumières de plein champ, viticulture et PPAM	350
Cultures annuelles et prairies temporaires	200
Prairies et châtaigneraies	100

PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales

## Les aides au maintien à l'AB

Une enveloppe de 50 millions d'euros par campagne est allouée à la mesure. Le montant unitaire de l'aide à l'hectare est variable selon 4 catégories de culture.

Type de cultures	Montant (euros/ha)
Maraîchage et arboriculture	590
Cultures légumières de plein champ, viticulture et PPAM	150
Cultures annuelles et prairies temporaires	100
Prairies et châtaigneraies	80

PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales

## Le crédit d'impôt

Une entreprise exerçant une activité agricole peut bénéficier du crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique à condition qu'au moins 40 % de ses recettes agricoles proviennent d'activités agricoles relevant du mode de production agriculture biologique. Les entreprises qui bénéficient, par ailleurs, d'une aide européenne à la conversion ou au maintien à l'agriculture biologique peuvent cumuler le bénéfice de ces aides et du crédit d'impôt, dans une limite globale, par entreprise, de 4 000 € par an.

Le crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique est porté à 2 500 € pour 2011 et 2012 (au lieu de 2 000 €). Pour les entreprises qui bénéficient d'autres aides européennes, si la limite de 4 000 € est dépassée, le crédit d'impôt est diminué à concurrence du montant des aides excédant 1 500 € (au lieu de 2 000 €).

Le crédit d'impôt est toujours placé sous le régime des aides de minimis dans le secteur de la production de produits agricoles. Concernant les GAEC, les montants de 2 500 €, 1 500 € et 4 000 € sont multipliés par le nombre d'associés, sans que le crédit d'impôt ainsi obtenu puisse excéder 3 fois le crédit d'impôt calculé pour une entreprise.

## Mesures agro-environnementales territorialisées (MAET)

Les agences de l'eau encouragent l'évolution des pratiques culturales sur les bassins de captage par des subventions : les Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET). Le montant de l'aide varie selon le territoire et le niveau d'engagement.

Dans les trois bassins d'alimentation où Eau de Paris est porteur de projet, les agriculteurs peuvent souscrire à des MAET en faveur de l'agriculture biologique, de la réduction d'intrants (nitrates et pesticides), du maintien ou de la mise en herbe de parcelles.

## Les aides diverses

Les aides à la certification, aux investissements spécifiques et aux petites diversifications, octroyées par les Conseils Régionaux sous certaines conditions existent toujours. Les subventions pour la réalisation de diagnostics d'exploitation sont également disponibles.

## Positionnement de nouveaux opérateurs en bio

D'après Coop de France, les coopératives sont de plus en plus nombreuses à s'engager vers l'Agriculture Biologique. En 2011, on en compte 350 sur le territoire, dont un tiers en vin, 60 en collecte de céréales et oléo protéagineux. Fin 2009, les coopératives ont collecté 65 % de la collecte de céréales et oléagineux bio, 80 % de la fabrication des aliments pour bétail, 45 % de la collecte de lait et 47 % des œufs bio. (Biofil n°75)

## PAC 2014

Une nouvelle PAC est en négociation, actant la fin des références historiques individuelles. En imaginant que la France opère progressivement une convergence, à budget identique, l'aide moyenne à l'hectare atteindrait 220 €/ha en 2019, aides consacrées au verdissement comprises.

Le taux de prise en compte des références historiques serait de 38 % en 2014 avec taux dégressif sur 5 ans (0 % en 2019). La part de référence nationale serait de 26 % en 2014 avec un taux progressif sur 5 ans (64 % en 2019). Les aides liées au verdissement représenteraient 36 % dès 2014, soit environ 84 €/ha.

Pour prétendre au verdissement, les conditions seraient :

- Une diversification des cultures (dérogations possibles pour les exploitations d'une surface inférieure à 3 ha ou 100 % en herbe)
- Maintien des pâturages permanents (référence à définir)
- Zones à « focus écologique » représentant au moins 7 % de la SAU (jachères, bandes tampons, éléments paysagers...)

En conclusion, les exploitations bio devraient être bien placées vis-à-vis du verdissement de la PAC.

# LISTE DES ABRÉVIATIONS

<b>Abréviations</b>	<b>Désignation</b>
CAD	Contrat d'Agriculture Durable
CAB	Conversion à l'Agriculture Biologique
DPU	Droit à Paiement Unique
EBE	Excédent brut d'exploitation
FNAB	Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique
GMS	Grandes et moyennes surfaces
Ha	Hectare
MAB	Maintien à l'Agriculture Biologique
MAET	Mesures Agro-Environnementales Territorialisées
PAC	Politique agricole commune
PPAM	Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales
SAB-C	Soutien à l'Agriculture Biologique Conversion
SAB-M	Soutien à l'Agriculture Biologique Maintien
SAU	Surface agricole utile
SEDARB	Service d'Eco-Développement Agrobiologique et Rural de Bourgogne
SF	Surface fourragère
SFP	Surface fourragère principale
STH	Surface toujours en herbe
UGB	Unité gros bovin
TL	Terres labourables
UTAF	Unité de travail agricole familiale
UTH	Unité de travail humain
VL	Vache laitière

Imprimé en avril 2012